

"Faire aimer l'existence
en la rendant meilleure".

Québec, Octobre 1925

Vol. VI — No. 4

2
B715

La Bonne Fermière

REVUE TRIMESTRIELLE
D'ECONOMIE DOMESTIQUE ET D'AGRICULTURE FEMININE.
ORGANE DES CERCLES DE FERMIERES ET DES ECOLES MENAGERES
DE LA PROVINCE DE QUEBEC.



Voici que le roi des forêts
Au seuil de nos bois apparaît...



DIRECTRICE :
Madame ALPHONSE DESILETS,
35 Avenue Cartier, Québec,
CANADA

ADMINISTRATEUR :
M. J. MORIN,
328 1/2 Rue Richelieu, Québec,
CANADA

Abonnement : 50 sous.

Le numéro : 15 sous.



Les Prévoyants du Canada



FONDS DE PENSION ET CAISSE DE RETRAITE

ACTIF DU FONDS DE PENSION, LE 31 MARS 1925 ... 4,090,631.73

SOYONS PREVOYANTES

Nous faisons un appel tout spécial à nos lectrices, mères de familles et jeunes filles, soucieuses de se mettre à l'abri des incertitudes de l'avenir, ou de protéger ceux qui dépendront d'elles et nous leur demandons d'examiner attentivement le système de rentes qu'offre l'institution canadienne-française des "PREVOYANTS DU CANADA".

En ces années de crise économique, le seul et véritable moyen de faire des épargnes pour l'avenir, c'est de confier ses petites économies à une caisse Fonds de Pension dont les garanties sont indiscutables.

En achetant des rentes des "PREVOYANTS DU CANADA", les parents se créent à eux-mêmes et à leurs enfants un héritage qui ne se perdra jamais et donnera le nécessaire pour toute la vie; les autres biens pourront être dissipés ou engloutis dans des entreprises quelconques, la rente des "PREVOYANTS DU CANADA" restera toujours: elle est incessible et insaisissable.

Consultez l'agent local ou écrivez au gérant-général. Toute communication sera accueillie avec bienveillance et recevra notre attention immédiate.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

Edifice "Dominion" 126, rue St-Pierre,
QUEBEC.

Bureau à Montréal : Ch .22, Edifice "La Patrie".

L. LEPAGE, Gérant.

"Au Vieux Québec"

Fermières, voici votre magasin à vous ...



Ce Comptoir a été établi pour vous aider à vendre vos ouvrages domestiques à la clientèle étrangère et aux québécoises.

Mais nous avons aussi en mains les articles-souvenirs, bibelots, petits objets utiles et jolis, que l'on peut donner en cadeaux de naissance, de fêtes, de noces, de Noël, du Jour de l'An et de Pâques.

Nous tenons à votre disposition les articles de Québec: en cuir, en ivoire, en paille et foin d'odeur, en bois sculpté, à la peinture et pyrogravure. Notre ligne de souliers légers, garnis de fourrure, (slippers) est très variée de modèles et de prix, mais d'une seule qualité: la meilleure. Car tous ces objets sont fabriqués spécialement pour nous et portent le nom du comptoir "Au Vieux Québec."

Notre choix comprend: —En ivoire: boltes, porte-portraits, anneaux de serviettes de table, petits miroirs, horloges, coupe-papiers, étuis divers, etc., variant de 15 sous à \$5.00. —En cuir: coussins, côtés d'ornements avec têtes indiennes, centres ronds de table, couvre-livres, sacs de rue, sacoches, calepins, porte-monnaies, miroirs, sacs-à-couteils, sacs-à-mouchoirs, porte-brûles, porte-cravates, etc. Le tout est fabriqué par les Hurons de Lorette. —En corde et en foin: paniers de marché et de magasinage, paniers à tricot et à raccommodage, paniers-boltes à mouchoirs, à cravates, etc., paniers à bonbons, etc. —En bois sculpté: petites tables, cadres, miroirs, porte-portraits, horloges, porte-fleurs, tablettes accroche-pipes, corniches, etc. Aussi: livres canadiens et images rurales canadiennes.

Nos Fermières devraient se faire un devoir de donner la préférence au magasin du "Vieux Québec" pour l'achat de leurs cadeaux. Nous remplissons les commandes et nous enverrons le compte à toute Fermière membre d'un Cercle qui commandera pour un montant d'au moins trois piastres. Nous faisons les expéditions par la maille et nous chargeons les frais d'envoi sur la facture. Le paiement doit être fait par bons de poste dans les 8 jours qui suivent.

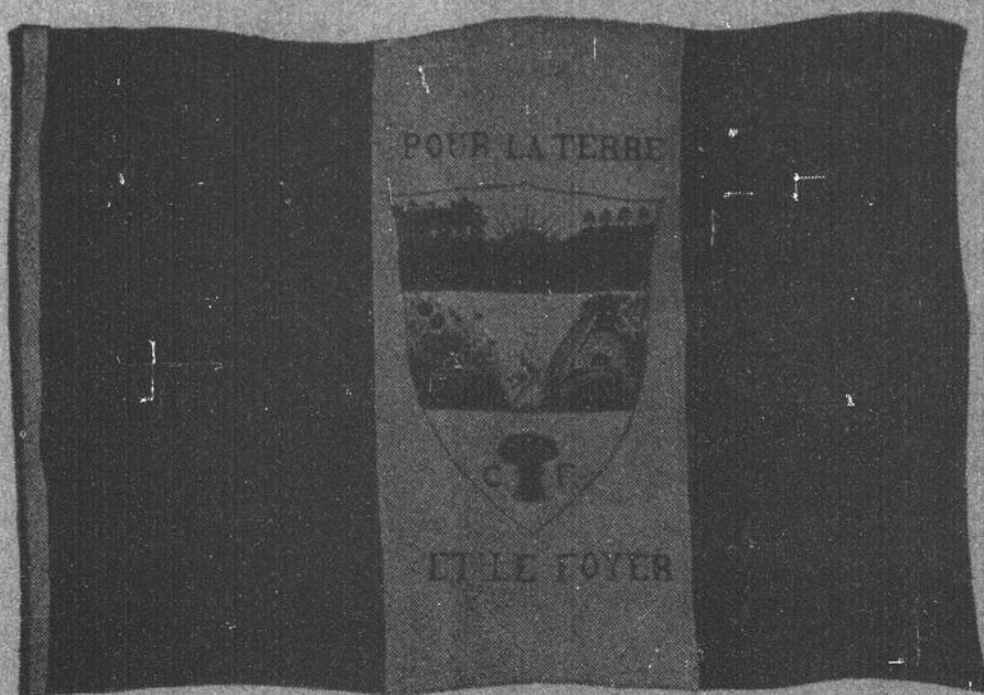
Encouragez votre comptoir; vous travaillerez ainsi dans votre propre intérêt.

J.-L. PROULX

"Au Vieux Québec"

44, COTE DE LA MONTAGE, QUÉBEC, P. Q.

Mentionnez toujours "La Bonne Fermière" en vous adressant à nos annonceurs.



Vert

Blanc

Jaune

N. B.—Pour faciliter l'acquisition de ce drapeau nous avons pris un arrangement, avec une maison de Québec, qui en prépare le tissu à un prix tout spécial, et les motifs y sont peints à l'huile souple par une main attentive et délicate. Nous pouvons fournir ce drapeau, de 54 pcs. par 40, au prix de \$12.00. Les commandes doivent être adressées à la Directrice de "La Bonne Fermière, 35 Avenue Cartier, Québec.



MAISONS

Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE
de l'HABITATION et du FOYER
Edition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours.

Multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent.

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

PARIS -- FRANCE

Mentionnez toujours "La Bonne Fermière" en vous adressant à nos annonceurs.

Un Concours Attrayant

POUR NOS AMIES

ABONNEMENTS DE 1926

"La Bonne Fermière" offre des récompenses plus généreuses que jamais à ceux et à celles qui lui enverront des abonnements et des renouvellements pour un an. Nous prions les concurrentes, secrétaires des Cercles et autres, de commencer leur propagande immédiatement et de nous envoyer leurs résultats pour le 15 de décembre de cette année, afin que nous puissions compléter nos listes d'envoi de la revue avant le 1er de janvier 1926.

Les prix suivants sont offerts :—

1er Prix.—Pour le plus grand nombre d'abonnements et renouvellements, dont douze au moins en-dehors d'un Cercle de Fermières :—Prime: une horloge cathédrale en ivoire sculptée, style gothique, de 16 pcs de hauteur, véritable objet d'art, dû au talent d'un artiste religieux; valeur de \$25.00.

2ème Prix.—Aux mêmes conditions que précédemment, pour la concurrente qui viendra ensuite par le nombre d'abonnements :—Prime: un coussin artistique en satin, délicat paysage peint à l'huile, par une artiste canadienne; valeur de \$20.

3ème Prix.—Aux mêmes conditions encore, pour la concurrente qui viendra en troisième lieu par le nombre d'abonnements :—Prime: un tableau de peinture, à l'huile, par un artiste québécois; valeur de \$15.00.

80 Prix.—A gagner par toute personne qui nous enverra au moins 30 abonnements ou renouvellements, des membres d'un Cercle de Fermières, avec 5 abonnements nouveaux en dehors du Cercle.—Primes: de jolis paniers de rue et paniers à ouvrage, d'une valeur de \$2.00 à \$3.00, selon le nombre d'abonnés dépassant les chiffres ci-haut.

Les concurrentes sont priées de nous demander dès maintenant des blancs de listes pour inscrire les abonnements.

Joseph Morin

Administrateur de "La Bonne Fermière"

328½, Rue Richelieu
QUEBEC, QUE.

Fermières, Fleurissez-Vous!



Arbres d'Ornements, Plantes Vivaces, Bulbes

Nous offrons spécialement aux Cercles de Fermières les collections suivantes, bien choisies et bien emballées, pour transplantation cet automne, en pleine terre ou dans la maison :—

- 1o—Framboisiers "Golden Queen": \$1.00 la doz., \$6.00 le cent.
- 2o—Gros plants de Rhubarbe: 20 cts pièce, ou \$2.00 la doz.
- 3o—Fleurs vivaces, collection de: 3 ancolis, 3 lychnis, six Gaillardes, 6 lupins, 7 œillets de poète, en tout 25 beaux plants, pour \$2.00.
- 4o—Collection de bulbes: 6 tulipes, 3 jacinthes, 6 narcisses et 5 crocus, en tout 20 belles racines de bulbes pour \$1.00.

**FERMIERES, DONNEZ VOTRE COMMANDE pour GRAINES
DE JARDINS DE BONNE HEURE CET HIVER.**

**DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE; NOUS SOMMES
EN MESURE DE VOUS DONNER ENTIERE
SATISFACTION A BON MARCHÉ.**

Mathias Savard

— HORTICULTEUR —

Donnacona, Comté de Portneuf, P. Q.

" LA BONNE FERMIERE "

Revue d'Economie domestique et d'Agriculture féminine.

ABONNEMENT : 50 SOUS PAR ANNEE; LE NUMERO 15 SOUS.

TAUX D'ANNONCES

Premier couvert intérieur :
la page, 4 insertions... \$48.00
la page, 1 insertion... \$15.00
demi-page, 4 insert... \$28.00
demi-page, 1 insert... \$ 8.50
quart-page, 4 insert... \$16.00
quart-page, 1 insert... \$ 5.00
Dernier couvert intérieur :
mêmes taux.

Dernier couvert extérieur :

la page, 4 insertions... \$50.00
la page, 1 insertion... \$15.00
demi-page, 4 insert... \$40.00
demi-page, 1 insert... \$10.00
quart-page, 4 insert... \$18.00
quart-page, 1 insert... \$ 6.00

Pages vertes, intérieur :

la page, 4 insertions... \$40.00
la page, 1 insertion... \$12.00
demi-page, 4 insert... \$24.00
demi-page, 1 insert... \$ 7.00
tiers-page, 4 insert... \$12.00
tiers-page, 1 insert... \$ 3.50
quart-page, 4 insert... \$ 8.00
quart-page, 1 insert... \$ 2.50

Annonces dans le texte :
Taux sur demande

La revue atteint directement la ménagère et tous les membres des Cercles de Fermières de la province.

Toute communication relative à l'abonnement, aux annonces et à la circulation doit être adressée à l'administrateur de "La Bonne Fermière",
M. J. MORIN, 328 1/2, rue Richelieu, Québec.
Téléphone 2-7825-w

CANADA.

La Bonne Fermière

Organe des Cercles de Fermières et des Ecoles Ménagères
de la Province de Québec.

Administration :
328½ Richelieu
QUEBEC, Canada.
Téléphone 2-7825 w
Abonnement : 50 sous

Economie domestique,
Agriculture féminine,
Sociologie et Littérature.

Rédaction :
35 Avenue Cartier
QUEBEC, Canada.
Téléphone 2-7351
Le Numéro : 15 sous

6ième Année, — No 4

"Faire aimer l'existence en
la rendant meilleure".

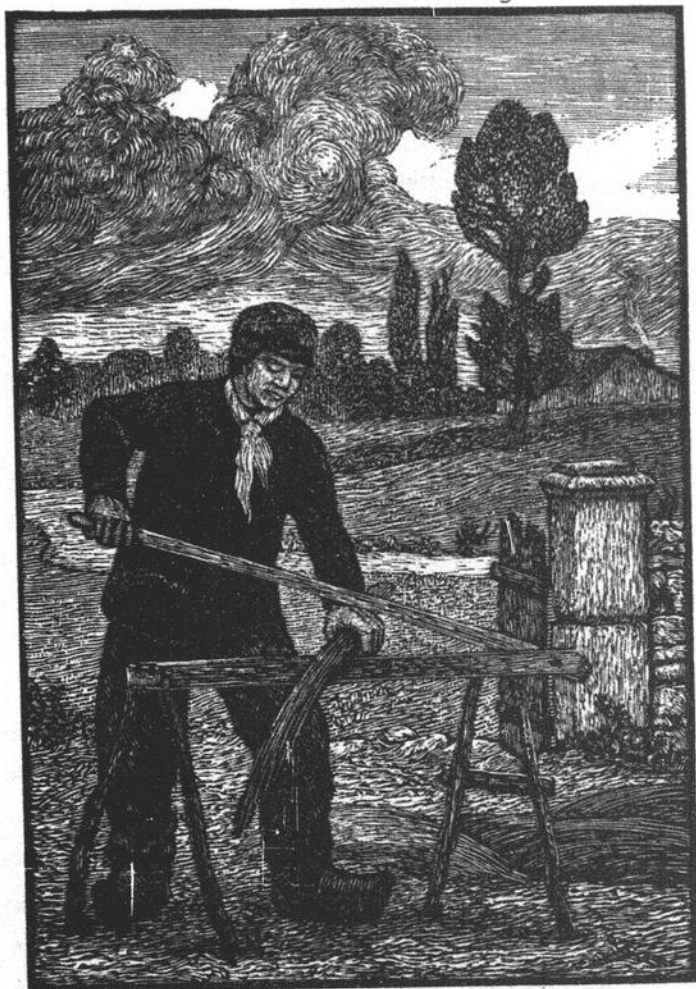
Québec, Octobre 1925

SOMMAIRE

A nos lectrices...	Mme Alphonse Desilets
A la gloire de l'Agriculture...	A. Desilets, B.S.A.
Plantez des bulbes et des fleurs...	Joseph Morin
La jeune Fermière...	Marguerite Girard
L'hivernage des abeilles...	A. Laniel, O.M.I.
La couture...	Mme Roméo Duguay
Une aimable visite...	Anne-Marie Vaillancourt
"Au Vieux Québec"...	Marie-E. Pouliot
Le Salon du Terroir...	Louis-M. Gagnon
Nos noces de bois...	Marie Labrecque
Le Cercle de Mont-Laurier...	Jean de la Ferme
Expositions régionales...	Marie-Anna Lemieux
Le Comptoir des Fermières	Yolande
Aux Canadiens-français	Fernande Genest

ECHOS DES CERCLES,
ENSEIGNEMENT MENAGER,
NOTES DIVERSES.

"La Bonne Fermière" est publiée à Québec, par le Conseil Provincial des Cercles de Fermières, et imprimée par la Maison Ernest Tremblay, 146, rue du Pont, Québec, Canada.



*Le brayage du lin,
pratique aussi vieille qu'universelle.*

A nos abonnées et lectrices



A BONNE FERMIERE est une amie et une messagère qui nous permet de nous tenir en relations plus intimes avec nos Fermières et Ménagères, malgré la distance qui nous sépare d'elles. Cette revue n'est soutenue que par le dévouement de la direction et la bonne volonté de nos abonnés et annonceurs.

Il y a aujourd'hui six ans que cette revue d'économie domestique poursuit son oeuvre de bien dans le Canada français. Elle a traversé des temps difficiles, mais elle a survécu quand même. A présent elle veut se faire plus belle et plus intéressante encore que par le passé, afin d'être accueillie de mieux en mieux par toutes les canadiennes-françaises.

Pour cela elle a besoin d'être répandue, non seulement parmi les Cercles de Fermières et les Ecoles Ménagères, mais dans tous les foyers où règne une femme d'ordre et de goût, qui veut rendre sa vie familiale attrayante et faire aimer des siens l'existence à la maison.

Nos instructrices-ménagères, si compétentes et si dévouées dans leur mission d'enseignement, continuent à vous parler par l'intermédiaire de notre revue. Leurs écrits vous rappellent les conseils qu'elles ont donnés verbalement. Nos instructeurs spécialistes vous apportent, eux aussi, une direction précieuse pour la conduite des industries domestiques, du jardin, du rucher et de la basse-cour, quelques fermières et ménagères d'expérience vous donnent des pages de renseignements qu'on est heureuse de trouver en toute occasion. Et cet ensemble d'apostolat rural et domestique contribue largement au succès et au bien-être de nos familles. C'est pourquoi notre revue est une oeuvre patriotique utile et bienfaisante, et c'est pourquoi il faut qu'elle soit soutenue et encouragée.

Nous demandons donc à toutes les bonnes fermières et vaillantes ménagères de nous donner leur abonnement et de faire abonner leurs voisines et leurs amies. Plus la revue sera lue, plus elle fera de bien. Et plus elle sera répandue, plus nous pourrons l'embellir et la rendre utile.

Nous demandons aussi à toutes de nous faire parvenir leurs renouvellements ou leur abonnement de bonne heure cet automne, avant le quinze de décembre. Nous offrons de généreuses récompenses, comprenant des objets d'art d'assez grande valeur, à celles qui nous enverront des abonnées. Veuillez prendre connaissance des conditions de concours mentionnées dans le présent exemplaire de La Bonne Fermière.

Mme ALPHONSE DESILETS.

Agriculture féminine

A LA GLOIRE DE L'AGRICULTURE CANADIENNE

La Légion d'honneur, à laquelle appartiennent un bon nombre déjà de nos meilleurs cultivateurs de la province de Québec, et dont on honore aujourd'hui quelques-uns des plus dignes représentants, la Chevalerie du Terroir de chez nous renferme dans son livre d'or un grand nom qu'il n'est pas permis d'oublier. C'est celui de feu Isidore-Joseph-Amédée Marsan, dont le souvenir a été rappelé par la piété filiale de M. le notaire Marsan, tout à l'heure.

L'ancien secrétaire des juges du Mérite Agricole avait fait ses études au collège classique de L'Assomption et se destinait à la profession du droit. Alors qu'il était étudiant à l'Université Laval de Montréal, les directeurs du collège de L'Assomption le supplièrent de sacrifier ses projets d'avenir pour s'occuper de l'Ecole d'Agriculture qui se fondait à L'Assomption. Après quelque temps d'études à Sainte-Anne de la Pocatière, il prit la direction de l'Ecole nouvelle de L'Assomption et forma plusieurs des plus talentueux agriculteurs de la région de Montréal. Nommé professeur à l'Institut Agricole d'Oka et peu après directeur scientifique de cette institution supérieure, il prit la charge de secrétaire général de la Commission des Juges du Mérite agricole et remplit cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en avril 1924, à l'âge de 80 ans.

Durant soixante ans de sa vie, M. Marsan n'a eu d'autre ambition que de consacrer toute son intelligence et ses talents, toute son énergie à l'avancement de l'agriculture modèle et de la science agricole, fondement nécessaire du véritable progrès économique en agriculture. M. Marsan professait effectivement que l'avancement de l'industrie et du commerce, dans notre pays, ne peut se réaliser qu'en raison du développement technique de nos exploitations rurales. Aussi, tous ceux qui l'ont eu soit comme professeur, soit comme guide ou conseiller, dans les concours du Mérite, ou autrement, tous se souviennent de sa bonté, de sa science, de

son dévouement infatigable aux intérêts de la vie rurale, et des services qu'il a rendus à tous par amour sincère de la classe agricole.

Modeste autant que compétent et bien accredité, M. Marsan a reçu des Universités et du gouvernement les distinctions que nul mieux que lui pouvaient mériter. La société des Ingénieurs Agricoles canadiens considère aujourd'hui comme un devoir de justice et de reconnaissance de perpétuer la mémoire de cet homme de bien dont on doit dire qu'il a bien mérité de sa patrie. Nous voulons que sa mémoire et son exemple soient perpétués aux yeux des générations à venir, dans un digne monument de granit et de bronze, qui s'élèvera à L'Assomption, sur l'emplacement de l'ancienne école d'Agriculture. Ce monument, oeuvre d'un artiste canadien, sera le témoignage d'admiration et de gratitude de toute la classe agricole; il sera élevé par la générosité des cultivateurs de cette province qui furent ses meilleurs amis. Un Comité honoraire et un Exécutif ont été formés qui s'emploieront à prélever les fonds nécessaires à sa réalisation. Toute souscription, la plus minime soit-elle sera reçue avec reconnaissance et les noms des donateurs seront publiés dans les journaux agricoles puis leur liste déposée dans la base du monument. On est prié d'adresser sa souscription au Secrétaire-trésorier, M. L. Philippe Roy, au Ministère de l'Agriculture de Québec.

Alphonse DESILETS, B.S.A.,
Directeur du Comité du Monument Marsan.

PLANTEZ DES ARBRES, DES BULBES ET DES FLEURS

Le mois d'octobre est le plus beau mois de l'année pour préparer l'ornementation et l'embellissement de nos propriétés.

Plantez des arbres d'ornement, des bulbes et des plantes vivaces afin d'embellir au printemps les alentours de la maison.

Les bulbes, jacinthes, tulipes et narcisses surtout, se plantent en automne avant les premières neiges. Il suffit de choisir un ter-

rain non-mouillé, de les couvrir ensuite sous de la paille, des feuilles sèches ou des balles de tasserles pour les protéger de la neige et du froid de l'hiver. En mai ou en juin elles sortiront de terre et leurs fleurs réjouiront les abords de vos demeures.

Si on veut cultiver des plantes vivaces, on peut aussi les planter cet automne, au-dehors, comme pour les bulbes. Mais si on désire les garder dans la maison il faudra d'abord les mettre en cave quelques temps, les couvrir de terre ou de paille entièrement afin de favoriser le développement des racines. On plante les bulbes et plantes vivaces à une profondeur de 3 à 4 pouces.

Nous sommes heureux de pouvoir recommander un excellent fournisseur de bulbes, arbres d'ornement, plantes vivaces et graines de jardins, dans la personne de notre ami M. Mathias Savard de Doncona, comté de Portneuf. M. Savard a cultivé lui-même toutes ces plantes depuis 28 ans. Il fut longtemps l'horticulteur autorisé de la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge. Nos Fermières seront toujours servies les premières, avec soin et bienveillance, si elles veulent adresser leurs commandes à M. Savard dont nous publions l'annonce dans nos pages vertes.

Nous recommandons M. Savard à nos Cercles parce que nous savons que cet horticulteur est consciencieux et que ses graines potagères comme tous les plants qu'il offre en vente donneront pleine et entière satisfaction à nos Cercles de Fermières.

Joseph MORIN,
administrateur de la Revue.

LA JEUNE FERMIERE

Causerie donnée par une jeune fermière au Cercle de St-Anselme

Qui de nous n'a contemplé par un beau soir d'automne un arbre ployant sous le poids de ses fruits ? Sa cime s'incline vers la terre, g'en serait fait de ses rameaux verdoyants et de son tronc robuste où bouillonne la sève vivifiante sans le tuteur placé pour le soutenir.

Je me suis plu à voir dans cet arbre l'image de la fermière occupée de multiples travaux; elle attend de bons résultats de ses fatigues, mais comment parvenir au but sans soutien ? Alors le tuteur modeste qui l'aidera à supporter le fait de ses nombreuses

occupations sera, n'en doutons pas, la jeune fermière, sa fille.

C'est sous ce point de vue que je veux aujourd'hui vous parler de la vie de la jeune fille à la campagne. Plus heureuse que la citadine, elle peut se griser d'air pur, son travail est plus fatigant sans être moins noble.

Voyez-la à la basse-cour, sa main jette en un geste large et gracieux le grain qui nourrit la volaille; et à la saison des foin qui a connu de plus gaie et plus alerte travailleuse que la petite fermière canadienne ? Active et propre, elle vaque aux travaux du ménage avec une habileté surprenante; la cuisine saine et raisonnée n'a plus de secrets pour elle; la couture n'est pas le moindre de ses talents; entre ses doigts agiles les vieilles choses se transforment en merveilleuses nouveautés, on serait tenté de la dire fée... Pour charmer ses loisirs, elle s'occupe de broderie, de tricot ou crochet, etc., tous sont enchantés du goût discret qui préside à l'ornementation de la maison paternelle. N'allez point croire cependant que la jeune fermière n'a que des travaux manuels à exécuter. Du tout. Elle reçoit des revues littéraires, instructives ou amusantes, elle a des amies et sait se distraire honnêtement. Le faste des villes ne l'éblouit point car elle a su de bonne heure se plier aux sacrifices.

Un grand évêque français s'écriait un jour avec l'accent d'une conviction profonde : "O Canadiens-Français aux coeurs d'or et aux clochers d'argent !" Gardons précieusement nos vieilles coutumes si nous voulons conserver notre coeur d'or. Ne quittons point nos clochers argentés ! Restons fermières, fidèles à notre devise : "Faire aimer l'existence en la rendant meilleure".

Marguerite GIRARD.

A LA CAMPAGNE

Il m'a été donné, un jour, d'assister à une petite séance fort intéressante.

Dans une paroisse de la région de Montréal, l'agronome du comté avait fait faire, par les élèves des écoles, de petits jardins. Au printemps on avait semé, pendant les vacances on avait sarclé, maintenant la récolte était faite et les plus beaux spécimens s'étaient autour des classes, que les paroissiens visitaient avec plaisir.

Le dimanche, après la grand'messe, sur la place publique, on fit la distribution solen-

nelle des prix: prix de betteraves et de carottes, de choux et de concombres, de pommes de terre et de tomates, prix de blé, d'avoine et d'orge, prix de fleurs et prix pour les collections les plus complètes de mauvaises herbes, prix pour les poulets et prix pour les ouvrages de femmes.

On avait cent piastres à distribuer en récompense. Le gouvernement de Québec avait fourni la grosse part; la commission scolaire et le conseil municipal, puis le curé et quelques citoyens avaient complété la somme. Les prix, variant de deux piastres à quarante sous, étaient remis sous enveloppe aux gagnants et gagnantes.

Au pied de l'estrade, où présidait l'agronome, entouré de M. le curé, des commissaires et de quelques invités, se pressait la masse des enfants. En seconde ligne les parents, intéressés et fiers, applaudirent les concurrents heureux.

Quand la distribution fut terminée le curé prit la parole et montra quel puissant moyen l'on avait, dans ces jardins scolaires, pour intéresser les enfants à l'agriculture et pour les attacher au sol.

L'agronome parla ensuite.

Après les remerciements convenables, il dit: "L'enseignement agricole a pour but de former des cultivateurs progressifs. Je n'affirmerai pas que vous êtes les cultivateurs les plus arriérés que je connaisse, ce ne serait pas vrai. Mais, comme la plupart des cultivateurs de la province de Québec, vous avez encore beaucoup de progrès à faire. Les améliorations qui s'imposent, vous les commencerez et vos fils, plus instruits, les continueront.

"Ainsi, dans la paroisse, le drainage du sol est insuffisant: vos fils y verront.

"De plus, on ne restitue pas au sol, sous forme d'engrais, ce qu'on lui enlève sous forme de récolte. Comme bien d'autres cultivateurs de la région de Montréal, vous ruinez vos terres à toujours récolter du foin, que vous allez vendre en ville. On aime ces voyages en bande, où l'on s'amuse à conter des histoires, d'où l'on revient avec quelques piastres, parfois avec une bouteille. Mais, à ce régime, on ne s'enrichit pas et l'on appauvrit sa terre. Vos fils sauront cultiver mieux que cela.

"Ce n'est pas tout. Vos animaux sont mal choisis. Il y a, dans la paroisse, bien des animaux qui ne gagnent pas leur vie. Une vache qui ne donne pas cinq mille livres de lait par année ne paie pas ses dépenses: les vôtres en donnent trois mille. Vos fils sau-

ront mieux choisir leurs bêtes et sauront mieux les nourrir.

"Enfin vos fils sauront mieux s'adapter aux conditions où ils vivront. Vous ne savez pas tirer parti du voisinage de la ville. Vos fils connaîtront mieux ce qu'il faut produire aux environs de Montréal et feront plus d'argent...

"Voilà, Messieurs, ce que je voulais vous dire. Je ne suis pas ici pour vous faire des compliments, mais pour vous dire la vérité. Je l'ai dite. Merci!"

Et les cultivateurs applaudirent. Les enfants applaudirent encore plus fort. Les uns et les autres avaient compris.

On parle d'éducation pratique: en voilà. Trop longtemps l'on a cru que la seule éducation pratique, c'était celle qui préparait au commerce.

"Le Bulletin Paroissial".

L'HIVERNAGE DES ABEILLES

Rév. Père A. Laniel, O. M. I.

Les statistiques apicoles nous apprennent que les pertes de colonies d'abeilles, pendant l'hiver dans la province de Québec, sont considérables. D'après "L'Abeille", la perte de colonies pour l'hiver 1923-24 a été de 15,111 colonies et la perte moyenne, par année, pour les sept dernières années, a été de 12,524 colonies.

Les estimant maintenant à \$5.00 chaque la valeur de ces colonies perdues vous verrez que les apiculteurs on fait une perte annuelle s'élevant à la jolie somme de \$62,620,00 ou de \$438,342.22 pour les sept dernières années. Tout près d'un demi million !!

Quelque énorme que soit cette somme, elle ne représente pourtant, qu'une partie des pertes subies par les apiculteurs pendant l'hiver. En effet, en calculant les pertes d'hiver, il ne faut pas seulement compter les colonies qui sont mortes mais ajouter aussi les colonies qui ont été tellement affaiblies par un mauvais hivernage qu'elles ne donneront pas ou très peu de surplus. En figurant les pertes il faut donc compter des blessées aussi bien que les mortes et on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que de ce côté là les pertes sont, au moins, égales sinon supérieures à celles encourues par la mort des colonies. Le mauvais hivernage des abeilles aurait donc fait subir aux apiculteurs une perte de \$125,000.00 à \$150,000.00 par an-

née, où pour les sept dernières années, une somme globale d'Un Million !!! C'est énorme, n'est-ce pas ? Et pourtant il n'y a là rien d'exagéré.

Que faire, en présence de ces pertes ? N'y a-t-il qu'à se contenter de gémir et prendre son mal en patience comme s'il était sans remède ? Trop d'apiculteurs, malheureusement, considèrent ces pertes comme inévitables et ne songent pas du tout à prendre les moyens de les éviter. C'est là une erreur désastreuse, car il est admis aujourd'hui, qu'en suivant certaines règles simples, on peut aussi bien hiverner les abeilles sans perte, que les autres animaux de la ferme. Voilà pourquoi étant invité à donner une conférence j'ai cru que je ne pouvais prendre un sujet plus utile que de faire connaître les principales conditions d'un bon hivernage des abeilles.

Le problème de l'hivernage des abeilles consiste à les maintenir, pendant les longs mois d'hiver, dans l'état de repos aussi complet que possible afin que, conservant leur énergie et leur vitalité, elles puissent vivre assez longtemps, au printemps, pour élever un grand nombre de jeunes abeilles avant de mourir. On sait que les abeilles vivent un temps d'autant moins long qu'elles dépendent plus d'activité. Ainsi à l'époque de la grande miellée elles ne vivent guère plus de 6 à 8 semaines, tandis qu'à l'hiver, au temps du repos, elles peuvent vivre six mois de plus. L'hivernage sera donc d'autant meilleur qu'on aura placé les colonies d'abeilles dans les conditions les plus propices à favoriser leur tranquillité. Or deux choses, surtout, sont, pendant l'hiver, une cause d'agitation et de gaspillage d'énergie chez les abeilles : Une température trop basse ou trop élevée et des provisions de mauvaise qualité.

PROVISIONS DE MAUVAISE QUALITE

Lorsque les provisions d'hiver ne sont pas suivies, qu'elles contiennent une grande quantité de matières étrangères, il se produit une accumulation rapide d'excréments dans les intestins des abeilles. Ceci causant de l'irritation et du malaise chez les abeilles les force à s'agiter, les épuise rapidement et elles meurent en grand nombre. C'est là une des principales causes de la dysenterie qui fait tant de ravage chez les abeilles pendant l'hiver.

Dans ma conférence, de l'automne dernier, j'ai traité de cette question si importante de l'approvisionnement des abeilles pour l'hiver. Je n'en dirai qu'un mot aujourd'hui pour re-

commander fortement de compléter les provisions d'hiver en donnant à toutes les colonies, au commencement d'octobre, une ou deux chaudières à miel de dix livres de sirop de sucre blanc granulé fait dans les proportions de deux mesures de sucre pour une mesure d'eau. Tous les apiculteurs, qui en ont fait usage, s'accordent à dire que c'est la meilleure nourriture d'hiver pour les abeilles, car ce sirop est composé de sucre pur et ne contient pas de déchets. En le donnant au commencement d'octobre, lorsque les abeilles ont formé leur grappe d'hiver, elles placeront ce sirop au milieu de la grappe où il sera le premier utilisé. Avec de bonnes provisions les abeilles peuvent hiverner même dans les conditions les plus adverses.

LA TEMPERATURE

D'après des expériences faites aux Etats-Unis, les abeilles, en hiver, sont au plus haut degré de tranquillité lorsque l'air qui les environne à l'intérieur de la ruche se maintient à environ 57° F. Avec cette température pourvu qu'il n'y ait pas d'autres causes, comme les provisions malsaines, où un excès d'humidité pour troubler les abeilles, elles vivent si lentement qu'elles consomment très peu de nourriture, demeurant dans un état d'engourdissement qui ressemble au sommeil. Une colonie hivernée dans ces conditions peut supporter un mois et plus de réclusion et garder assez de vitalité pour être utile au printemps. Tous les soins de l'apiculteur, qui veut obtenir un bon hivernage de ses abeilles, doivent consister à mettre ses abeilles dans les conditions qui leur permettent d'entretenir, pendant tout l'hiver, ce degré de 57° F. au sein de la grappe.

Il est évident qu'avec les hivers rigoureux du Canada, les abeilles ne peuvent pas maintenir la température intérieure de la ruche à 57° F. sans protection. Trois moyens ont été employés pour protéger les abeilles contre les rigueurs de l'hiver, qui ont donné trois modes d'hivernage : L'hivernage en cave ; l'hivernage en silo et l'hivernage en pavillon.

1° Hivernage en pavillon. — Cet hivernage consiste à mettre les ruches dans des pavillons ou cabanes construits à la surface de la terre. Ce mode d'hivernage, employé d'ailleurs par très peu d'apiculteurs, à mon humble avis n'est pas recommandable à cause de la difficulté d'y entretenir la température voulue pour le bien-être des abeilles. Trop froide en hiver, variant entre 38 et 20° F. la température de ces pavillons devient trop

chaude au mois de mars lorsque les chauds rayons du soleil du printemps en frappent les murs. Même en entourant ces murs de neige à l'extérieur et en mettant de la neige à l'intérieur on ne réussit pas toujours à baisser assez la température pour tranquilliser les abeilles d'autant plus portées à s'agiter qu'elles ont fait une plus grande consommation de nourriture pendant l'hiver à cause du froid. On est obligé alors de les sortir pour les empêcher de mourir toutes, ayant souvent à pelleter un à deux pieds de neige pour les placer sur leurs supports d'été, où exposées aux changements brusques de la température du mois de mars elles souffrent beaucoup et meurent en grand nombre à moins de les emballer dans des caisses pour les protéger contre les intempéries. Qui ne voit, dès lors, qu'il aurait été beaucoup mieux de faire cela dès l'automne et de s'exempter tout le trouble qu'on s'est donné pour les mettre en pavillon.

2o Hivernage en silo. — Je n'ai pas le temps de décrire en détail ce mode d'hivernage, d'ailleurs bien connu. Je me contenterai de dire qu'il a donné jusqu'ici des résultats satisfaisants et mérite d'être recommandé à ceux qui ne peuvent se procurer une bonne cave. Tous les hivers, depuis 4 ans j'hiverné quatre ruches en silo et elles sont toute arrivées au printemps très fortes et très vigoureuses.

3o Hivernage en cave. — C'est le plus ancien mode d'hivernage et celui qui est encore le plus en vogue en Canada. J'ajouterai que c'est aussi le plus recommandable. Je veux parler, bien entendu, d'une bonne cave, à l'abri des variations extérieures de la température, munie d'un bon système de ventilation et préservée contre un excès d'humidité. Une cave idéale est celle que l'on peut construire dans le flanc d'une côte et dont les murs et la couverture en béton sont quelques pieds en dessous de la surface générale du terrain et recouverts d'au moins 4 à 5 pieds de terre sèche. Lorsque la cave doit être construite partie sous terre et partie en-dessus il faut que les côtés, les bouts et le plafond soient protégés contre le froid par une couverture de 4 à 5 pieds de terre. Sans cette protection ils se refroidiraient et l'humidité contenue dans l'air chaud sorti des ruches s'y condenserait. Cette humidité bientôt transformée en frimas s'y accumulerait pendant la période de temps froid pour tomber ensuite en pluie sur les ruches au moindre dégel. Voilà une des principales raisons des caves humides, des murs et des plafonds pas assez protégés contre le froid.

Une cave dont les murs et le plafond sont si froids qu'il s'y forme une forte couche de frimas n'est pas propre à l'hivernage des abeilles.

A. LANIEL, O.M.I.

"L'Abeille".



Hivernage en Silo

JARDINS ET BASSES-COURS

LA FERMIERE

La Publication populaire par excellence, de Jardinage, Petite Culture, Elevage, Industries rurales, familiales, etc.

Grâce à ses Conseils pratiques, ses lecteurs Produisent au lieu d'Acheter : Oeufs, Volailles, Lapins, Lait, Miel, Légumes, Fruits, Fleurs et

GAGNENT DE L'ARGENT

En suivant les Conseils de Jardins et Basses-Cours-laFermière, vous tous, petits, moyens ou grands propriétaires, tirez de votre modeste Jardin ou de votre grande Exploitation le maximum de Produits et de Plaisirs.

L'Abonnement d'un an de 13 francs comporte 24 numéros, de 40 à 52 pages, bourrés de Conseils utiles. En découpant cet écho et en le joignant à ce montant, vos 13 francs

VOUS SONT REMBOURSES

par deux Numéros Extraordinaires de Vie à la Campagne, dont la valeur est de 12 fr. Ecrivez aujourd'hui même à M. Albert Maumené, directeur de Jardins et Basses-Cours, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe.)

Economie Domestique

LA COUTURE

"La femme, dit un moraliste, tient la Clé d'or qui ouvre la porte mystérieuse du bonheur".

La femme peut, en effet, ouvrir la porte du bonheur, comme malheureusement elle peut la refermer à jamais si, dédaignant la royauté qui lui est échue, elle ne pense qu'à sacrifier au monde et à ne chercher sa satisfaction que dans les plaisirs mondains, bien éphémères, et puisés, la plus souvent, hors de chez soi.

La femme dont la sagesse du gouvernement donne à sa maison un aspect riant, heureux et prospère, use magnifiquement de la Clé dont parle notre moraliste.

Cette femme, sans doute, douée des belles qualités morales et des qualités pratiques qui dont de son foyer un sanctuaire chrétien d'où sortiront les hommes et les femmes vraiment patriotes, cette femme est une "Reine au foyer". De son savoir-faire par conséquent, dépendent en grande partie, la satisfaction, le bien-être, la prospérité et même la santé de son entourage.

Parmi les sources nombreuses qui peuvent procurer le bonheur et augmenter l'aisance de la famille, arrêtons-nous aujourd'hui sur cet art si intéressant que l'est celui de la "couture".

N'aurait-il pour mobile que de retenir la femme au logis, déjà il serait d'utilité première; mais, de nombreux avantages en découlent.—d'ailleurs, la confection des vêtements n'est-elle pas une des occupations les plus intéressantes et les plus utiles d'une maîtresse de maison?—Par ses soins, prévoyant aussi à leur entretien, elle peut en prolonger la durée et en doubler la valeur. Il ne lui faut pour atteindre ce but qu'un peu de connaissances spéciales et beaucoup de précautions.

La femme soucieuse du bonheur des siens, n'a garde de laisser tarir cette source abondante d'économies. Un auteur célèbre a dit: "Il y a quelque chose de plus essentiel que ce qui fait plaisir, c'est ce qui est nécessaire". La ménagère vraiment économe, se re-

dit souvent à elle-même ce mot si juste du grand fabuliste :

"Travaillez, prenez de la peine,
"C'est le fonds qui manque le moins."

En effet, ce fonds de travail et d'intelligence peut constituer à lui seul une belle dot. La maîtresse de maison en fera profiter avant tout son époux, qui, travaillant avec ardeur à augmenter le budget, sera heureux de voir sa femme l'aider en prenant à sa charge tous les petits détails d'entretien qui concernent le vestiaire de la famille. Ainsi donc, elle créera autour d'elle cette atmosphère calme, réconfortante et pleine d'attraits: résultats heureux de son AMOUR du TRAVAIL.

L'enseignement manuel a toujours préoccupé l'attention des éducateurs. — Chez les jeunes filles surtout, cet enseignement est le complément indispensable de leurs études. Il leur donne une connaissance pratique des nécessités de la vie, et leur apporte les notions d'ordre et d'économie qui sont la source du bien-être dans la famille.

Ce n'est pas une chose banale pour une jeune fille d'apprendre à savoir confectionner elle-même la plupart de ses vêtements. Au contraire, elle fait preuve d'intelligence, de jugement et de cœur.

Il est certain ainsi que l'aisance règne au foyer, quand la femme sait tout faire de ses mains, quand elle n'est pas obligée de payer pour faire confectionner le moindre article de lingerie.

Elle serait mal avisée celle qui attendrait d'avoir une maison à diriger pour apprendre à coudre, et elle risquerait fort de n'en pas trouver le temps et de céder à la tentation d'acheter des vêtements tout faits. D'où la nécessité de commencer jeune à étudier avec méthode cet art de la couture.

Malheureusement, on néglige un peu trop la couture au bénéfice des ouvrages d'agrément. Cependant, c'est bien elle qui est la base des travaux de dames. Cet art si simple et si modeste — indispensable, tel que nous l'avons dit — rend dans un ménage les plus signalés services.

C'est à l'enseignement de la couture que l'on doit de pouvoir coudre soi-même et réparer le linge de la maison (tailler et confectionner les vêtements de la famille). Sans doute, c'est aussi à la couture que l'on doit les plus jolis travaux d'agrément et de fantaisie. Mais, ceux-ci n'ont un véritable mérite que si la maîtresse de maison a le talent d'utiliser le vieux linge, de transformer un vêtement démodé, de rafraîchir un chapeau, de coudre elle-même la lingerie de la famille.

De la confection des vêtements à la maison résulte une grande économie.

La ménagère économe veillera tout d'abord à n'acheter que ce qui est bon; même en le payant plus cher, on dépense moins, à cause de l'usage qui en est plus long; avantage que peut procurer la couture à la maison, mais duquel on ne peut bénéficier que pour les grandes personnes, et non pour les enfants, ceux-ci grandissent si vite qu'ils n'ont pas le temps d'user un tissu solide.

La couture à la maison offre encore l'avantage d'employer parfois moins de tissu — souvent il faudra à la ménagère 1-2 verge de moins qu'à la modiste étrangère: si c'est d'un prix élevé, cela compte déjà.

À la femme industrielle donc de confectionner les vêtements de la famille — il lui sera toujours possible d'emprunter à une amie un vêtement pour modèle pouvant l'aider dans la transformation d'un autre vêtement pour un tout petit. Nous avons vu maintes fois des mères de famille parvenir à habiller très convenablement un garçonnet, par exemple, avec un vêtement du père ou du grand frère, qui décousu, nettoyé, quelquefois retourné, peut faire un très joli costume. L'usage de la machine à coudre dans les familles rend ces transformations beaucoup plus aisées qu'autrefois.

Au temps de nos grand-mères, la couture faisait partie de la tâche quotidienne d'une ménagère tout comme la préparation des aliments et le soin des différents appartements. Elles possédaient cet art d'utiliser le vieux linge. Ecoutez cette mère écrivant à son fils appelé à la guerre :

"Mon enfant, je t'envoie trois chemises neuves que j'ai faites avec les vieilles chemises à ton père; lorsqu'elles seront usées, tu me les renverras, j'en ferai trois neuves à ton petit frère"; et, "Je me fais du bonheur avec mes guénilles" disait une de ces femmes d'ordre.

Du reste, si on a pu rire d'une femme à chiffons, on a rarement vu réduite à la misère celle dont la sage prévoyance savait que tout devient profit en ménage.

Oh: si on savait avoir aujourd'hui cette ingéniosité qui apporte tant de bonheur et d'aisance au foyer. À quelque prix que ce fut, il faudrait s'appliquer à faire mentir un vieux proverbe qui accuse "les femmes d'avoir les mains percées et de laisser tomber l'argent qu'on leur confie."

Ces fuites désastreuses par où s'épuise le trésor familial il y a celle de la vanité d'abord. En garde donc contre les toilettes exagérées, trop coûteuses — et qui le sont plus encore si la confection est faite au dehors — se rappelant que la distinction ne consiste pas à se vêtir avec luxe mais avec goût.

La vraie maîtresse de maison conservant la simplicité qui doit la caractériser, doit se rappeler que sa mise doit toujours être simple et qu'elle ne doit céder en rien aux exigences de la mode d'aujourd'hui surtout dont la forme et la couleur des vêtements changent du jour au lendemain et qui avec ses excentricités et son dévergondage la ridiculisent et souvent l'amoindrissent. Elle reste de son sexe par son vêtement; c'est nécessaire, et elle a assez de goût et de bon sens pour n'accepter des modes que ce qui est simple et honnête.

Elle reste chez elle, ou ne sort que lorsque le devoir et les bienséances le demandent, elle ne se crée pas à propos de tout et à propos de rien des relations propres à l'éloigner de son foyer et à lui faire oublier ses devoirs d'épouse et de mère. N'est-il pas vrai, en effet, que si elle reste à son foyer, elle épargnera la toilette exigée par des soirées où elle serait tentée d'entrer, poussée par la vanité, et d'où elle sortirait accompagnée du dépit, peut-être même du remords.

Ici donc se montre l'utilité de savoir confectionner les vêtements, et de savoir aussi procéder à la réparation du linge: raccommodage, reprisage, etc., occupant ainsi l'esprit, en restant chez soi, de quelque chose qui vaille.

Oh: Si la mère possédait plus cet art, et si elle savait lui donner la véritable poésie qui lui convient prenant, elle-même pour modèle la douce Marie qui a été la maîtresse de maison parfaite, possédant l'art de faire grandes les petites choses, n'y aurait-il pas plus de filles qui resteraient au foyer ?...

Concluons que les connaissances qui regardent l'économie d'un ménage sont aussi nécessaires dans l'éducation de la femme que la lecture et l'écriture.

Mme Roméo DUGUAY,
du Cercle de Nicolet.

UN BEL ET BON AMI

DES MENAGERES MODELES

Nous avons eu le plaisir d'examiner, en manuscrit, le texte considérable d'un nouveau livre qui vient de s'ajouter à notre bibliothèque canadienne-française d'économie domestique.

Cet ouvrage s'intitule : "Ordonnance et Service des Repas".

C'est un beau volume de 146 pages, d'une toilette typographique attrayante. Il contient, en chapitres bien divisés, et présentés avec méthode, tous les renseignements nécessaires pour préparer les repas de famille ou de circonstances solennelles, banquets, grands dîners, fêtes de table, etc.

On y trouvera tout ce qu'il faut savoir pour mettre et servir une table selon le bon-sens, les convenances, l'étiquette et même le protocole officiel.

Combien de fois n'est-on pas dans l'embarras en face d'un grand dîner à préparer ? Ce livre, qui est conforme aux règles invariables établies par l'usage et la civilisation, est écrit par un groupe d'éducatrices, dont les longues années d'expérience en cette matière assurent l'autorité. Des plans de table, illustrés et clairement expliqués serviront à guider sûrement les bonnes ménagères et les maîtres-d'hôtels des grands établissements, aussi bien que la maîtresse de maison ordinaire.

Le prix du volume est de 50 sous, plus 5 sous pour envoi par la poste. On peut adresser les commandes à notre bureau ou à l'imprimerie Ernest Tremblay, 146 Rue Du Pont, à Québec. Prière d'envoyer l'argent par bon de poste.

Toutes nos bibliothèques des Ecoles Ménagères et nos Fermières feraient bien de se procurer cet excellent et précieux ouvrage.

A. DESILETS, B. S. A.,

Chef du Service de l'Economie domestique.

Voici deux conseils puisés au fond d'un tout petit livre : "Voir peu de belles choses pour en désirer peu.—S'occuper plus sérieusement pour ne pas laisser à l'imagination le temps de se créer des besoins factices."

LE SEL

Une cuillère à café de sel dans l'eau de schampoing empêche, dit-on, les cheveux de tomber.

Une poignée de sel jetée sur un poêle fait disparaître toute odeur.

Pour enlever les taches de vin de Bordeaux, mettre de suite une cuillère à café de sel ; rincer à l'eau froide.

Pour enlever les taches d'oeufs des cuillères, frotter avec du sel humide.

Laver les nattes ou pailles tressées à l'eau salée; elles paraîtront neuves.

En bains, il est recommandé pour les enfants.

Mais l'abondance nuit quelquefois ; pour dessaler un mets, mettre un morceau de sucre dans une cuillère. Tremper le tout dans le plat trop salé, sans cependant que le sucre soit submergé tout à fait.

Laisser ainsi quelques instants et retirer le sucre quand il commence à se dissoudre.

Le mets est alors complètement dessalé et tout le sel qu'il renfermait est attaché au sucre.—Y. D.

MENUS PRATIQUES

DIMANCHE : DEJEUNER

Orange ou pamplemousse — Côtelettes de porc — Pommes de terre cuites au four — Pain grillé — Beurre — Thé — Café.

DINER

Soupe aux légumes — Rôti de boeuf — Purée de pommes de terre — Pouding au tapioca — Gâteaux — Biscuits — Thé — Café.

VENDREDI : DEJEUNER

Soupane au lait — Sardines à l'huile — Omelette au fromage — Pain grillé, beurre frais — Pruneaux confits — Thé — Café — Lait.

DINER

Purée de pois — Morue à la sauce blanche — Macaroni à l'italienne — Pouding aux raisins — Fruits — Thé — Café.



Industries Domestiques

"AU VIEUX QUEBEC"

LE COMPTOIR COOPERATIF DES ARTS DOMESTIQUES

Pendant deux siècles et demi, depuis la fondation du pays, les familles canadiennes-françaises, prenant racine dans le sol conquis à la civilisation, se sont ingénies à trouver des moyens pour acquérir une aisance solide et pour assurer aux générations successives un développement économique normal.

L'amour du travail et de la paix, leur loyauté et la simplicité de leurs moeurs, ont fait de nos ancêtres un peuple heureux au sein même des luttes nécessaires à la survivance.

C'est à cet amour du travail que nous devons la prospérité des immenses domaines aujourd'hui en culture. Les terres ont été défrichées, labourées et cultivées; leurs rendements ont permis l'élevage des troupeaux et les améliorations immobilières, dont l'ensemble offre le plus admirable coup-d'oeil à qui visite notre campagne laurentienne.

Pour aboutir à ces résultats, il a fallu que dans nos foyers chaque intelligence et chaque bras mettent en fonction ses facultés. La mère de famille a dû seconder l'effort quotidien du père; les grandes filles ont coopéré au travail des fils vaillants et courageux. Et pendant que les labours, les semences et les récoltes s'effectuaient de la main des hommes, voici que sous les toits, aux saisons mortes, les doigts agiles et ingénieux de la femme filaient la laine, tissaient la toile et les étoffes, et tricotèrent bas et gilets pour tous les membres de la famille.

Ces industries domestiques ont sauvegardé l'indispensable économie et la santé physique, chez nos pères, à une époque qui leur fut rude de tant de façons. Mais depuis cinquante ans, et comme si une pluie d'or avait déversé des millions au seuil de nos demeures, nous avons pris des habitudes de prodigalité telles, qu'avec les dépenses annuelles d'une famille d'aujourd'hui, on aurait pu en 1880 ache-

ter une grande terre et son roulant en parfait ordre. Or, une partie de ces dépenses mal justifiées proviennent de l'achat des tissus que le commerce trop facile offre à nos convoitises aveuglées par les apparences. Nous sacrifions la qualité et nous abandonnons nos économies pour acheter, toute faite, la lingerie d'ameublement et de vêtement. Cette erreur, d'administration domestique entraîne d'autres méfaits plus désastreux encore: perte du temps, de la santé et du courage, dégoût de la vie simple, orgueil et ambition démesurés.

Leurs études terminées, les filles auxquelles on n'apprend pas à travailler n'aspirent qu'à la vie citadine. N'ayant pas compris la valeur admirable du talent, elles ne savent plus apprécier l'art de créer soi-même des chefs-d'oeuvres soignés. Il a fallu, depuis quelques années, qu'on vienne vider nos anciens coffres et nos vieilles armoires de leurs trésors incalculables, pour qu'à la fin on s'aperçoive de la valeur des lingers faites à la main.

Aussi, les Cercles de Fermières de cette province ont-ils, depuis dix ans, remis fort en honneur un peu partout la flanelle, l'étoffe et la toile du pays, le tapis et la tenture, le gilet, la ceinture, le bas de laine. Des milliers de femmes canadiennes reprennent avec fierté la quenouille gracieuse et l'active navette. Déjà elles ont produit des merveilles de bon goût et des quantités de tissus qu'elles utilisent dans leurs foyers pour leurs familles. Et nous savons qu'elles ne sont pas loin de pouvoir offrir bientôt, sur le marché, des ouvrages domestiques en nombre considérable, dont la vente rapportera à la maison de nouveaux revenus dont la ferme et le fermier ont bien besoin.

C'est pour aider à développer les industries textiles domestiques, en activant leur diffusion commerciale, que s'est fondé le Comptoir Coopératif des Arts Domestiques, à Québec, au No. 44, Côte de la Montagne, grâce à l'esprit d'initiative d'un ami de votre oeuvre, M. Laurent Proulx.

YOLANDE.

AUX CERCLES DE LA REGION DE MONTREAL

Un comptoir de travaux domestiques et une exposition de ces travaux s'ouvriront à Montréal le 17 octobre, cette année, et tous les Cercles de la région sont invités à y envoyer des produits de leurs industries domestiques: Tapis, étoffes, toiles, flanelles, couvertures, nappes, rideaux; tricots, bas, ceintures, chandails, tuques, mitaines et gants, chaussons et souliers de maison; centres, dentelles faites à la main, etc.

L'Exposition sera installée et surveillée par M. Ls-Marie Gagnon du Ministère de l'Agriculture de Québec. Elle se tiendra du 17 au 24 octobre, dans la maison de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, au numéro 443 Rue Sherbrooke-Est, Montréal.

Les membres des Cercles de Fermières qui désirent y prendre part devront demander des étiquettes à notre Service de l'Economie Domestique, immédiatement, et envoyer leurs exhibits marqués au prix de vente. Car cette exposition se tiendra surtout en vue de la vente des objets exposés. Les exhibits doivent être envoyés pour le 14 ou le 15, et les transports-aller doivent être payés d'avance. Chaque morceau doit porter le nom et l'adresse de la propriétaire. Les envois peuvent être faits au nom de M. Louis-Marie Gagnon, Fédération Nationale St-J.B., 443 rue Sherbrooke-Est, Montréal.

A. DESILETS, B.S.A.,

chef du Service de l'Economie Domestique.

CULTURE DU LIN

LA RECOLTE. — Le lin que l'on cultive pour la filasse est toujours arraché avec ses racines. Comme la racine est grêle, cette opération ne présente aucune difficulté. On saisit avec les mains, juste au-dessus des capsules, autant de lin que l'on peut prendre à la fois et l'on arrache. Il faut avoir grand soin de tenir les pointes des racines très uniformes et de secouer toute la terre qui adhère à ces dernières. On pose des javelles sur le sol et on les lie ensuite en bottes d'environ 8 pouces de diamètre au moyen d'une bande composée généralement de quelques tiges de lin. On met ensuite ces bottes en moyettes pour les faire sécher. Il est préférable de lier la botte près de l'extrémité supérieure au lieu de la lier vers le milieu. On peut alors, en temps humide, placer chaque botte sur sa base en élargissant cette der-

nière; de cette façon elle sèchera beaucoup plus vite après la pluie que si elle était en moyettes. Toutes les petites parcelles de lin doivent être arrachées isolément et tenues séparées du reste de la récolte pendant les diverses opérations. Un ouvrier ordinaire arrache un acre en quatre jours. On se sert aussi d'arracheuses mécaniques en grande culture. Lorsque la récolte de lin a plus de trente pouces de longueur, il ne semble pas qu'il y ait de grandes objections à la couper, pourvu qu'on puisse le faire au ras du sol, que la faux soit tenue très coupante et que l'on prenne tous les soins voulus pour éviter d'entortiller le lin.

Le lin est prêt à être récolté lorsque la moitié des capsules sont mûres. Si on écrase une capsule mûre entre les doigts, on trouve qu'elle est très sèche et que les graines sont également sèches et brunes. A cette époque, la partie inférieure de la tige est jaune et généralement dépourvue de ses feuilles. Le reste des graines mûrissent plus tard dans la botte. Il faut éviter avec soin de laisser le lin trop mûrir avant de l'arracher car la qualité de la filasse en souffrirait.

BATTAGE. — Le lin sec peut être mis en moyettes ou sous abri jusqu'à ce que l'on ait le temps de l'égrener. On peut faire cette opération en hiver, à temps perdu. On enlève les graines en broyant les capsules entre des rouleaux, mais il faut avoir soin de ne pas abîmer les graines ou les tiges. Il y a une autre méthode qui consiste à faire passer des poignées de lin entre des dents de fer assez rapprochées l'une de l'autre pour arracher les capsules que l'on écrase ensuite au moyen d'un maillet en bois. On rattache ensuite en bottes de la même grosseur qu'auparavant et assez lâches, la paille de lin égrenée et on remet la bande dans la même position. Le lin doit être gardé sec jusqu'au commencement de l'été, puis on le fait rouir. Lorsque le lin est égrené, quelques jours après l'arrachage, on peut le faire rouir la même saison. Dans ce cas, on étale les capsules sur un plancher propre et on les retourne fréquemment jusqu'à ce qu'elles soient très sèches.

ROUISSAGE. — L'objet du rouissage est de mettre le lin dans un état tel qu'il soit facile de séparer la filasse de la partie dure inutile. Il y a deux méthodes de rouissage d'emploi commun: le rorage ou rouissage à la rosée et la rouissage à l'eau. Dans la première on expose le lin en une mince couche à la surface de l'herbe et on le retourne plusieurs fois, à intervalles de quelques jours, suivant la température. Il faut deux acres

de prés pour un acre de lin. Le lin roui à la rosée n'a pas une qualité aussi uniforme que le lin roui à l'eau et se vend beaucoup moins cher.

Pour le rouissage à l'eau il est nécessaire de creuser une fosse ou bassin d'environ quatre pieds de profondeur et de six pieds de largeur. Un bassin de 60 pieds de long sur six pieds de large suffit pour un acre de lin, mais il vaut mieux faire plusieurs petits bassins de rouissage. On creuse le bassin plusieurs mois avant d'en faire usage et autant que possible dans un sol argineux. Un bassin dont on peut retirer l'eau avant d'enlever le lin facilite beaucoup l'opération. Le bassin doit être situé près d'un petit cours d'eau dont l'eau peut être détournée pour le remplir. On place les bottes ou benjeaux de lin, en commençant à un bout du bassin, presque droites, les bouts des racines en bas, mais il ne faut pas les mettre très serrées. Tout le lin placé dans un bassin doit y être déposé le même jour. Lorsque les bottes de lin se trouvent dans le bassin, on les charge de pierres de grosseur modérée pour les alourdir, car ces bottes ont une tendance à monter à la surface après que la fermentation a commencé. On fait alors entrer l'eau et on la laisse couler jusqu'à ce que tout le lin soit bien couvert, après quoi on ne laisse plus entrer d'eau dans le bassin, à moins qu'une perte d'eau se produise. Si le lin monte à la surface de l'eau pendant le procédé de rouissage, il faut le repousser au fond avec une fourche et des pierres.

L'eau dure qui contient de la chaux ne convient pas pour le rouissage. Si l'on en a pas d'autre à sa disposition, on peut remplir le bassin avec l'eau de pluie, s'il a été construit au bas d'une pente. Il est plus difficile de mettre le lin dans le bassin lorsque celui-ci est déjà plein d'eau. Le même bassin peut servir continuellement mais il faut changer l'eau après chaque opération. La meilleure température pour le rouissage est de 72 degrés F.; le lin peut être roui à une température plus basse, mais plus la température est basse plus le rouissage exige de temps. On reconnaît que le rouissage est complet lorsque la tige de lin se casse nettement lorsqu'on la plie et que l'on peut enlever facilement les fibres extérieures du bois. On fait cet essai vers le milieu de la tige. En enlevant le lin du bassin, il faut le laver pour le débarrasser de la vase qui y adhère. Au sortir du bassin, on le met debout pour le faire égoutter et puis on l'étale sur l'herbe pour le faire sécher. Par une température favorable, on peut faire sécher le lin sans

l'étaler en ouvrant un peu les bottes et en les inclinant contre une clôture ou une barre en bois basse. Lorsque le lin est sec, on le met en meulons ou dans une grange.

TILLAGE. — On appelle "tillage" ou "teillage" l'opération qui consiste à séparer les fibres de la chènevotte. Les appareils exigés sont relativement simples. La paille de lin passe entre des rouleaux cannelés qui broient la chènevotte et la cassent en courtes longueurs. Le lin cassé est ensuite appliqué contre une roue tournante à dents de fer ou de bois appelé écargue, qui fait sortir par le battage la chènevotte ligneuse du lin. On peut se procurer la force motrice nécessaire au moyen d'un petit engin à gazoline, qui est le plus commode, mais on peut aussi utiliser l'énergie électrique ou hydraulique. Le tillage se fait généralement pendant l'hiver; il doit être confié à un ouvrier expérimenté.

PRODUCTION. — On considère que deux tonnes de paille de lin sèche, avec la graine, sont un rendement ordinaire à l'acre. On peut obtenir, avec une attention convenable, une production moyenne de 500 livres de filasse tillée, à l'acre.

CONSIDERATIONS GENERALES. — Un cultivateur qui n'a jamais cultivé de lin pour la filasse ne devrait pas essayer d'en cultiver plus d'un acre ou deux au début. On ne devrait pas mettre en lin, en une année quelconque, plus d'un dixième de la superficie cultivée de la ferme. C'est une récolte qui exige beaucoup d'attention et trois acres bien soignés peuvent produire plus de profit que cinq acres endommagés par la température ou un mauvais rouissage. Le moment où le cultivateur peut se défaire le plus avantageusement de sa récolte dépend principalement des circonstances. Si les membres de sa famille peuvent l'aider et s'il peut faire une partie considérable de son travail pendant l'hiver, ses profits en seront d'autant plus grands. Tous les travaux à l'exception du tillage peuvent être faits sur la ferme. Il devrait être possible à un certain nombre de cultivateurs de construire un moulin coopératif à tiller en un point central.



Echos des Cercles

AU CERCLE DE STE-MARTINE

Le 7 mai dernier, notre Cercle de Fermières avait l'honneur de recevoir la visite de Sa Grandeur Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield. Tous les membres du cercle étaient réunis à la salle paroissiale, Mgr Rouleau était accompagné de Mgr Allard, curé de la paroisse, de M. l'abbé Paiement, vicaire, de plusieurs prêtres de Valleyfield et des paroisses environnantes.

Étaient aussi présentes, Révérende Mère Générale des Soeurs des SS. N. Jésus-Marie d'Hochelaga, quelques religieuses de Valleyfield et du couvent de Ste-Martine, plusieurs fermières de Valleyfield et de St-Isidore. Les élèves du couvent ont vivement intéressé l'assistance par des récitation et du chant. Sa Grandeur Mgr Rouleau adressa la parole ainsi que Mgr Allard. Cette visite au Cercle prouve que la fermière est considérée et que son oeuvre est nécessaire.

Mlle Lemieux, instructrice officielle, visitait notre cercle à la fin de mai; par ses bons conseils, elle nous a encouragées à faire encore mieux que par le passé.

Au printemps dernier, l'honorable H. Mercier vint nous donner une séance de vues animées des plus instructives; cette séance était au profit du Cercle des Fermières.

Le concours de jardins et notre exposition locale ont aussi obtenu plein succès. Les juges étaient M. April, agronome du district, et Mme Lacroix, instructrice officielle.

L'abonnement à la revue des Fermières est payable le 1er décembre.

UNE FERMIERE.

CERCLE DE ST-MAXIME SCOTT, BEAUCE

Bien que notre paroisse soit une de ces petites, il a été très facile de trouver assez de dames de bonne volonté, aimant tout ce qui intéresse une bonne fermière pour former un Cercle.

Donc le 12 Juin était tenu notre première assemblée, présidée par M. Brunel, agronome du comté, assisté de Mlle M. Anna Lemieux, inspectrice des Cercles de Fermières de la Province. Avec les bons conseils et encouragements qu'on nous donna, le nombre de nos membres fut vite rendu à cinquante. Alors il s'agissait d'aller d'avant et comme toutes ces dames connaissaient le mot d'ordre, il fut très facile d'organiser une première exposition pour le 24 Septembre.

Les beaux exhibits auxquels Mlle Paré et M. Caron, juges, ont accordés des prix ont contribué à faire de cette occasion un succès. Notre bon aumônier, M. l'abbé Emile Bernard, disait que "bien que ce Cercle ne fut né que depuis peu, il avait bon envi de vivre". Oui il est vrai de le dire, puisque tous ses membres paraissent très encouragées.

Présidente: Mde Georges Lamontagne.

Vice-Présidente: Mde Ovide Grégoire.

Sec.-Trésorière: Mde Louis Larochelle.

Conseillère locale: Mde Alexandre Brochu.

Mde Gustave Carrier, Mde Maurice Jobin.

Bibliothécaire-lectrice: Mde Maurice Jobin.

La SEC.-TRES.

AU CERCLE DE L'ISLE-VERTE

Les 24 et 25 du mois d'août dernier se tenait notre Exposition annuelle, dont Mlle M.-A. Couturier a fait l'expertise, à la satisfaction générale.

Trente Fermières ont exposé et \$87.90 ont été données en prix. Les concurrentes primées sont: 1ère Madame Cyrille Dubé; 2èmes: Mmes Willie Talbot et Edouard Beaubien; 3ème Mme Dydime Marquis. Celles-là et toutes les autres concurrentes ont mérité les vives félicitations des nombreux visiteurs qui ont admiré les beaux résultats de leur travail.

Stella BERTRAND,
secrétaire.

UN CONCOURS DE PUERICULTURE A LA RIVIERE DU LOUP

Sous le patronage de M. le Maire et de Mme la Mairesse, M. et Mme Ohs. Eug. Dubé, cinquante joyeux bébés prennent part à ce concours, qui est le plus intéressant que notre cercle ait organisé jusqu'à ce jour.

Il y a 100 points à gagner: 50 pour état de santé; 25 pour hygiène; 25 pour toilette. Douze bébés seulement conservent leur cent points, et reçoivent les prix suivants :

Lionel Dubé: Tablette en argent.

Charlotte Marquis: Tablette en argent.

Louissette Marquis: Epingle en argent.

Jacques Lavoie: Bavoir.

Gemma Plourde: Cuièrre en argent.

Aline Lefrançois: \$1.00.

Thérèse Leveillé: Bavoir.

Horby Pelletier: \$1.00.

Régina Paradis: Cuillère en argent.

Lucile Lafleur: \$1.00.

Lauretta Pelletier: \$1.00.

Denise Lizotte.

Trois \$5.00 en or sont tirés au sort par tous les concurrents et sont gagnés par les bébés Ruth Blanchette, Denise Lizotte et Lauretta Pelletier.

Des jumeaux appartenant à MM. Alphonse Corbin et Ludger Bérubé reçoivent des prix spéciaux de \$1.00 chacun.

De jolies médailles "Souvenir du concours de bébés, Juin 1925" sont remises à chaque concurrent.

Tous ces prix ont été offerts par Mme la Mairesse.

Cercle des Fermières: Mme Lacroix, conférencière; Mmes P. E. Grand-Bols, J. O. Girard, J. Veilleux, Ph. Chouinard et Eugène Michaud.

Les médecins "Juges" sont les docteurs: Paradis, Benoît et Samdon. Ils sont aidés par Mme H. Blais, Mlles L. Dionne et Y. Hodgson, garde-malades.

Remerciement à Mme Lacroix qui s'est prêtée avec beaucoup de bienveillance à l'organisation de ce concours et à toutes les personnes qui ont contribué à le faire si beau.

GRANDE EXPOSITION LOCALE CHEZ LES FERMIERES DE RIVIERE DU LOUP 20 AOÛT 1925

Étaient présentes un grand nombre de fermières et d'invités. Les juges étaient Mlles Couturier et Vaillancourt et les messieurs les agronomes Ls.-M. Gagnon, J. Fortin et Lambert. Les exhibits étaient nombreux et beaux. Quatre-vingt quinze dollars sont dis-

tribués en prix. Des prix spéciaux ont été gracieusement offerts par Messieurs J.-Frs. Pouliot et Ls.-M. Gagnon.

La distribution des prix a eu lieu dans la soirée. Cinquante-quatre dames Fermières ont reçu des prix. Après cette distribution, Mlle Couturier a félicité les membres du cercle pour le succès de cette exposition.

Notre Cercle a aussi concouru pour la grande exposition du comté, à l'Isle Verte, où il a décroché le 1er prix, soit quinze piastres, ce qui nous a valu de nombreuses félicitations.

Julienne THERIAULT,
Sec.-Trés.

AU CERCLE DE L'AVENIR

Quoique depuis bien longtemps notre cercle se soit fait muet au dehors, il ne faut pas que nos soeurs de la Province croient à l'inactivité de ses membres.

Oh non! notre ruche est bien bourdonnante et malgré les quelques changements dans le bureau de direction depuis quelques années, les fermières n'en ont pas moins continué à marcher la main dans la main. Nos trois présidentes successives ayant été des personnes d'un dévouement infatigables, il va s'en dire qu'elles ne sont pas restées inactives, et étant bien présidé le Cercle ne pouvait faire autrement que de prospérer.

Depuis cinq ans que notre Cercle est fondé et nous aurons bientôt notre quatrième exposition. Avec une soirée ici, une raffle là, nos dévouées présidentes ont trouvé le moyen d'encourager le travail de chacune, amenant ainsi la satisfaction de toutes et l'attachement à notre groupe de travailleuses.

Dans les premiers jours de Juin, nous avions le plaisir d'avoir la visite de Mlle M.-A. Lemieux qui comme elle est elle-même est l'arbitre des cercles. Heureusement elle n'a pas eu le désagrément ici d'avoir à mettre la paix, car tout marchait à merveille. Aussi paraissait-elle enchantée de son passage parmi nous, et nous souhaitons de tout coeur que cela se continue ainsi.

Dans le moment nous nous préparons pour l'exposition qui aura lieu ici, à l'Avenir, le 22 Septembre prochain en même temps que l'exposition régionale. Je ne puis dire que nous aurons un succès, mais ce que je puis dire, c'est que toutes y auront mis de la bonne volonté.

La Conseillère-Provinceale.

AU CERCLE DE ST-EUSTACHE

Vous auriez bien raison, chères consoeurs, de m'accuser de paresse par mon long silence. Pardonnez-moi encore cette fois, croyez-le bien, notre Cercle continue à se maintenir et à cette ambition bien légitime de prospérer autant qu'il sera en son pouvoir. Vous le constaterez en lisant ces lignes.

14 avril, Euchre. — Inutile de vous dire que toujours ces organisations ont été couronnées de succès.

24 avril. — Distribution des graines. Le Cercle était honoré de la visite de M. Desilets qui avait bien voulu quitter son emploi et venir causer en ami. Il nous parla du projet d'établir une maison à Montréal, où les fermières pourront vendre les ouvrages confectionnés de leurs propres mains. Avantage réellement grand n'est-ce pas, chères consoeurs? et saurez-vous en profiter? Espérons-le.

31 mai. — Fête des Fermières.

Le jour se lève triste et gris... le soleil ne sait donc pas que c'est fête aujourd'hui pour les membres du Cercle de Fermières. Mais peu importe, si la température au dehors est morose, elle sera dans nos coeurs non moins belle et ensoleillée.

L'autel avait revêtu sa parure des grands jours. Tout dans le saint Temple respire la piété et parle au coeur, il y a de quoi satisfaire l'ouïe et la vue. De jolies lampes rouges projettent leurs reflets sur l'autel, car c'est aussi la fête de la Pentecôte.

Pour des raisons particulières, nous avons dû fêter en ce jour notre patronne: la bonne Dame du Perpétuel Secours. M. l'abbé Valiquette, du Séminaire de Ste-Thérèse de Blainville, donna le sermon de circonstance, ayant pour texte: "Quia fecit mihi magna qui potens es." Sa parole éloquente aviva les plus douces émotions qui, en ces jours de bonheur s'emparent de nos âmes et les font déborder de reconnaissance pour notre Maître qui nous a tant aimées.

La chorale des dames nous avait fait l'amabilité de chanter une messe plus solennelle. Les parties de la messe qu'exécutèrent les membres sous la direction de Mde Ad. Lamarché et Mlle R. Ouimet notre organiste, sont empreintes de la plus vive piété.

Puissent-elles toujours se donner à coeur de contribuer par leur chant à faire mieux aimer Jésus et à faire grandir dans les âmes le charme des pieuses cérémonies.

Durant l'offertoire, un magnifique morceau de violon fut rendu par M. Adélaide Lamarque.

12 août. — Pique-nique.

Aujourd'hui il fait un temps radieux, le soleil brille sans nuage, augmentant la joie des Directrices qui ont organisé un pique-nique de soeurettes. Le rendez-vous a lieu à l'Hôtel Letalien. L'une après l'autre, chacune arrive riieuse, bavarde, à qui se ferait mieux entendre. Enfin les invitées arrivent, et toutes partent en autobus. Le trajet s'effectue comme par enchantement et nous voici déjà arrivées. Les maris cette année étaient invités. Ne croyez pas qu'ils étaient fâchés! On s'assoit sur les bancs en petits groupes, heureuses de se retrouver réunies encore une fois.

L'air a déguisé notre appétit... on se met à table, rien ne manque... sandwiches, gâteaux, fruits, bonbons, liqueurs, enfin de quoi nourrir tout un régiment. Bien réconfortées, nous organisons des courses. Les heureuses gagnantes furent récompensées par de jolis prix, dus à la générosité de la Brasserie Molson's, M. Jasmin et Mme Paradis, bienfaiteurs du Cercle.

Peu après nous nous réunissons toutes pour prendre des photographies qui conserveront vivant le souvenir de notre belle excursion.

Allons, l'heure avance, il faut songer au départ. En bonne fermière chacune retourne heureuse à son foyer, communiquant aux siens les joies de la journée.

27 août. — Exposition.

C'est toujours avec la même joie que nous voyons arriver cette journée, où les fermières voient leurs efforts couronnés de succès.

La salle était artistiquement décorée. Le drapeau des Fermières était à la place d'honneur. Oui, Fermières, puissions-nous toujours suivre l'exemple que nous prêche cet étendard. Etre unies, travailler avec ardeur à faire développer, grandir et aimer notre beau Cercle, assurera la voie de la prospérité. Ce doit être le désir unique d'une vraie fermière.

M. Cossette, notre directeur local, ne put venir à notre fête pour des raisons graves. M. Lupin, professeur à Oka, le remplaça. Après nous avoir dit quelques mots de bienvenue, il invita M. L.-M. Gagnon du Ministère de l'Agriculture à prendre la parole.

M. Gagnon dit la joie qu'il éprouve d'être au milieu de nous et d'avoir ainsi l'occasion de rencontrer tant de figures qu'il connaît. Il va s'en dire qu'il fit des éloges et aussi des reproches bien mérités. J'espère que

chacune d'entre nous mettra en pratique les sages conseils reçus. Et avec beaucoup de délicatesse, il trace aux fermières une partie de leurs devoirs: parler avantageusement de la terre et la faire aimer, orner leurs maisons et l'embellir, créer chez elles des amusements d'été et d'hiver pour prouver à leurs enfants qu'ils peuvent aussi bien s'amuser à la maison paternelle qu'ailleurs, etc. Il nous rappelle la position privilégiée qu'occupent les gens de la campagne si on la compare à ceux des autres pays et aux habitants des autres villes.

N'enviez pas le sort des autres classes, nous dit M. Gagnon, car enfin de compte le vôtre est le meilleur. Le bonheur vrai ne consiste pas dans la richesse, mais dans la satisfaction du devoir accompli. Certes, le cultivateur travaille arduement, mais on ne peut tirer que de la joie du travail que l'on aime et dont on fait son gagne-pain. Il jouit de la plus grande mesure d'indépendance possible, ce qui est une chose fort appréciable de nos jours.

Que les fermières répandent autour d'elles l'amour de la vie agricole avec ses travaux, ses industries et les bonnes coutumes ancestrales, afin que la génération qui grandit devienne plus étroitement attachée au sol.

M. Toupin remercie et félicite l'orateur de nous avoir si bien intéressé. Il invite M. Bonnier, sous-agronome du comté de Terrebonne à adresser la parole. Celui-ci accepte l'invitation, il fit à son tour quelques remarques sur les produits qui ont été exposés et indique comment les préparer pour le marché.

La Secrétaire donne ensuite la lecture des gagnantes de l'exposition.

La dernière parole d'honneur revient à M. Toupin qui, à son tour, intéressa l'auditoire.

Encore une journée qui aura son écho dans les annales.

La SECRETAIRE.

AUX ILES DE LA MADELEINE

En prenant place pour la deuxième fois cette année dans les colonnes de la Revue, les Fermières du Cercle de Havre-Aubert, comptent beaucoup sur la sympathie de leurs consoeurs de là-bas, membres d'une même famille, qui seront heureuses de connaître le degré de vitalité du Cercle des Fermières acadiennes Madelinoises.

La distance n'est, certes, pas de nature à entretenir une vie très abondante chez-nous; de cet inconvénient il en revient d'autres, dont le moindre n'est pas celui de la privation, cet été, des visites bienfaisantes, des conférences fortifiantes des années dernières.

Nous avons pu encore cette année, grâce à la bonne volonté de nos énergiques Fermières, organiser une exposition locale qui s'est ouverte le 12 août et s'est terminée le quinze. Les Cours de Magistrat et de Circuit tenaient leurs Assises Judiciaires durant la même semaine avaient amené un concours considérable de personnes distinguées, tant de Québec et Gaspé que de la population locale des Iles de la Madeleine, ce qui contribua énormément aux succès que nous avons eus.

Les exhibits au nombre de deux cents se classaient en travaux ou industries de tissage, tricotés; ouvrages de fantaisie, crochet, broderies, filets, et la mise en conserve de un an. Au dire de nombreux visiteurs cette exposition a dépassé celles des années précédentes par le nombre et la qualité des exhibits, tous strictement de l'année. Le tissage a particulièrement démontré beaucoup d'application et de goût à unir l'agréable avec le nécessaire, des rideaux au fil tiré sur tissage coton sur coton, nappes, serviettes etc., ont attiré l'attention. Un chapeau pour dame, confectionné d'étoffe tissé au pays, teinté selon les règles de la plus stricte économie, joliment ornementée de travail au point de fantaisie, a révélé un grand goût avec un esprit d'invention pas commun. Un habit pour femme, jupe et corsage, tricotés faits de fil de sac, démontra à la classe moins à l'aise, qu'il n'est plus permis de dire qu'on ne peut s'habiller convenablement par cause du prix élevé des marchandises.

Nos juges, Mlle Emma LeBourdais de Grindstone, et Mlle Béatrice Carboneau de Havre-Aubert, récemment graduée à l'Ecole ménagère de St-Pascal, s'acquittèrent de leur tâche avec le tact qui leur est propre, leurs connaissances en matières les tiennent toujours merveilleusement préparées pour ces occasions où le dévouement se met à contribution avec les qualités d'esprit. Le 15, fête de l'Assomption de Marie, et fête nationale de l'Acadien, couronna nos succès par un concours de quinze bébés, de deux mois à deux ans.

Ce concours, du Rosaire Vivant, organisé sous les auspices de Mde Lacroix, du Service de l'Economie domestique, eut un vrai succès. Mde Dr Gallant de Havre-Aubert et M. l'avocat Falardeau de Québec, tous deux aidés

de Mlle B. Carbonneau ont accompli leur tâche avec un soin minutieux, digne d'éloges. Notre digne curé, le Rév. P. Gallant, en termes émus, nous adressa une très belle allocution, formulant le désir que dans chacun de ses petits et de tous, la culture spirituelle marche de pair avec la culture physique. M. le Juge Pouliot nous fit un discours vibrant de patriotisme, rappelant les vertus héroïques des déportés acadiens, et rappelant la nécessité de chercher le bonheur dans la médiocrité. M. l'avocat Brassat, enfant du pays, se fit l'interprète du Cercle pour remercier toutes les personnes qui avaient contribué à faire de notre exposition un vrai succès. Il nous dit d'une voix émue, tout son bonheur de chanter avec nous l'Ave Maris Stella.

La SECRETAIRE.

LE CERCLE DES FERMIERES DE MONTMAGNY

Comme cadet, le Cercle des Fermières de Montmagny fait son apparition dans le bulletin, et il salue d'un geste amical tous ses confrères et amis d'un geste amical.

Permettez, bons amis, de vous faire connaître un peu, nous aussi, notre humble vie campagnarde, et ensuite, quand, dans vos alentours, on parlera du Cercle des Fermières de Montmagny, vous saurez qui il est, quand il a pris naissance, ce qu'il a fait depuis, ses encouragements, son initiative, etc.

D'abord, notre Cercle prit naissance vers la fin de janvier, 1925. Ses débuts furent très humbles, ne comptant que quelques membres, mais bientôt grâce à son initiative, on le vit se développer rapidement et prendre de plus amples proportions.

On tient l'intérêt en éveil chez-nous; et, à cet effet on a organisé dernièrement un grand concours, dit proprement: "Concours de Tapis". Il était facile de s'attendre à ce que chacune veuille rivaliser dans ce genre de travail, et c'est donc à l'exposition marquée par le Cercle que l'on vit là de vrais petits bijoux de tapis...

Il compte déjà à son crédit, notre Cercle, une soirée récréative et musicale. Nos amateurs de la ville, dont quelques membres, ont remporté un brillant succès dans cette soirée. Et, sur demande, on est allé répéter cette séance à St-Pierre, la paroisse voisine de chez-nous. Ah! si elles sont vaillantes nos Fermières, elles ont aussi l'esprit fin, et,

je ne crois pas qu'elles se laissent faire la barbe "est-ce qu'on permet l'expression?" par nos Fermières et Soeurs un peu plus âgées, ce qui pourtant ne devrait pas les froisser, car, que ne pardonne-t-on pas au cadet dans une famille?... N'oublions pas aussi de dire quelques mots de notre fête de St-Jean-Baptiste laquelle a été fêtée ici avec toute la pompe et le décor possibles. Là encore nos Fermières figuraient dans les rangs avec leur Etendard porté par l'une de nos Fermières. Elles avaient tenu à montrer l'estime portée à notre vaillant drapeau, et c'est avec orgueil qu'elles le suivaient dans les rangs de la grande procession.

Bref! dans la crainte de me faire faire de gros yeux par nos soeurs qui peut-être trouveront que je veux vanter trop notre cercle, je me tais, j'ai assez bavardé sur son compte, et je vous tire ma révérence. Au revoir, et succès à tous.

Ernestine COTE,
Secrétaire du Cercle.

AU CERCLE DE L'ISLET

Extrait du livre des délibérations du Cercle des Fermières de L'Islet, de sa séance générale, tenue aux salles publiques, le 6 septembre 1925.

Il est proposé par Madame Georges Fortin, vice-présidente et secondé par Madame Ernest Caron, Lectrice-Biblio., et unanimement résolu :

"Que l'expertise des exhibits de notre exposition locale, faite par Mlles Couturier et Vaillancourt, a été d'une manière admirable. Les jugements portés ont donné pleine et entière satisfaction. Nous leur votons des louanges et elles ont droit à notre meilleur merci!"

Mme Amédée FOURNIER,
Présidente.

Vraie copie
Yvonne MORIN,
Secrétaire.

AU CERCLE DE DESCHAMBAULT

En juin notre assemblée mensuelle fut remplacée par un concours qui eut lieu le 16 de ce mois. L'objet de ce concours, le premier du genre, était de savoir si nos fermières qui ont mérité déjà plusieurs prix en horticulture, apiculture, tissage, tricotage,

art culinaire, connaissent aussi le grand art de la puériculture, et le beau succès obtenu est tout à leur avantage.

Vingt gentils bébés furent présentés pour être jugés, et sur ce nombre huit ont mérité la médaille d'or grande distinction.

Monsieur le curé Lepage présida à la distribution de plusieurs jolis petits cadeaux remis aux méritants. Et Mde R. Lacroix, instructrice officielle, venue pour juger, nous fit beaucoup de félicitations et par une conférence pratique qui termina la journée, encouragea les jeunes mamans et leur donna maints bons conseils.

Le SECRETAIRE.

AU CERCLE DE MONT-LAURIER

HISTORIQUE—Suite

Mon premier article en date du 21 mai vous fit connaître, amis lecteurs, l'origine et les Débuts de notre Cercle de Fermières. Mon second article vous en dira l'Histoire que j'extrai du livre des minutes.

Le 4 février 1925, les membres du conseil sont convoqués en assemblée spéciale. Sur proposition, adoptée à l'unanimité, Mde W. Touchette est nommée secrétaire adjointe.

Le 1 mars, le cercle tient son assemblée régulière. M. l'Aumônier fait plusieurs suggestions: il appuie sur l'esprit religieux et agricole qui doit être la caractéristique de tout cercle de Fermières. M. Thiffault, agronome, expose, avec démonstration sur machine, la manière pratique de la mise en conserves. Après discussion, le programme de l'année reçoit l'approbation de l'assemblée.

Le 5 avril, l'assemblée régulière est de courte durée. Après la lecture d'une lettre de M. le député Fortier qui a eu la générosité de nous faire un don, Mde la présidente suggère aux membres de se grouper pour acheter une certisseuse.

Le 3 mai, après une touchante allocution de M. l'Aumônier, l'assemblée est close en signe de deuil à l'occasion de la mort prématurée de notre dévoué M. Thiffault.

Le 7 mai, notre cercle bénéficie d'une conférence intéressante sur l'art avicole donnée d'une manière instructive par M. P. Morin, instructeur en aviculture. M. l'abbé Neveu, missionnaire colonisateur, nous dit éloquentement l'oeuvre suréminente de Mgr Labelle. Cette soirée sera féconde en leçons religieuses et patriotiques.

Le 7 juin, après la récitation de la prière coutumière et la lecture du rapport de l'assemblée précédente, Mde Noé L'Allier est nommée conseillère pour succéder à M. A. Martineau.

Le 11 juin, est une date mémorable pour notre Cercle. Pour la première fois il apparaît en public. La circonstance est solennelle et le Cercle est en grande tenue; il est au complet et s'exécute dans la Salle Paroissiale. La séance récréative organisée avec soin et dévouement est un succès. Un programme très élaboré entretient la gaieté de nos hôtes pendant quelques heures. A la partie de cartes succède l'enchère des objets généreusement présentés par les membres et les amis du Cercle. Le tout est entremêlé de jolis morceaux de musique exécutés par les élèves de Mde H. Bélanger. Le goûter est dégusté avec appétit. Enfin, "Brouillées à mort", opérette comique, remporte la palme. Chacun regagne son foyer, le coeur gai et content, heureux d'avoir fait une bonne oeuvre tout en s'amusant chrétiennement.

à suivre

JEAN de LAFERME.

AU CERCLE DE SAINT-ANSELME

NOS NOCES DE BOIS

Mardi le 18 août, le Cercle des Fermières tenait son exposition locale et célébrait en même temps le cinquième anniversaire de sa fondation (ses noces de bois). Cette journée débuta par une grande messe d'action de grâces à la suite de laquelle il y eut bénédiction d'un drapeau. Après la visite des exhibits qui consistaient particulièrement en tapis de tous genres, un dîner fut offert par les fermières aux visiteurs distingués qui avaient bien voulu se rendre à leur invitation pour rehausser de leur présence l'éclat de cette petite fête. De ce nombre citons: notre aumônier, monsieur le curé Nap. Laflamme, le directeur général des Cercles de Fermières, M. A. Desilets, les députés du comté, MM. Cannon et Ouellet, MM. les agronomes Brunel et Laflamme avec leurs dames, et les deux juges envoyés pour faire l'expertise des exhibits, Mlles Lemieux et Vaillancourt ainsi que M. Morisset du Ministère de l'Agriculture.

Vers deux heures de l'après-midi, la foule envahissait la salle d'exposition; quelques

instants après, à l'ombre du clocher de la vieille église paroissiale et du drapeau des fermières, les orateurs distingués, par leur parole chaude et éloquente, surent captiver l'attention de leur auditoire et enflammer le zèle des fermières pour la cause noble et patriotique à laquelle elles se dévouent depuis cinq ans. Une adresse fut lue par une fermière qui fit en même temps l'historique du Cercle depuis sa fondation. En voici la substance :

Le 6 avril 1920 quelques jours après avoir bénéficié des cours abrégés d'agriculture donnés par le gouvernement sous la direction de M. A. Desilets, une cinquantaine de dames et jeunes filles de la paroisse se réunissaient sous la présidence de M. Brown, agronome, pour fonder un Cercle de Fermières. Ayant bientôt compris que le but de cette oeuvre est de garder à la terre et au foyer nos jeunes gens et nos jeunes filles, elles firent une campagne active pour augmenter le nombre des membres qui bientôt se trouva doublé, de sorte que en moins d'un an il y avait des fermières, membres du cercle, dans tous les coins de la paroisse. Une louable émulation s'empara d'elles lorsque dès la première exposition provinciale, elles se virent décerner des prix et des diplômes d'honneur, mais ce qui activa davantage leur zèle, ce furent les octrois reçus chaque année du Département de l'Agriculture. Notons ici les ruches d'abeilles, les oeufs d'incubation, les graines potagères et les plants fruitiers. Les livres et revues agricoles, pénétrant dans chaque foyer par l'entremise du cercle, contribuèrent pour une grande part à combattre la vieille routine et à promouvoir avec l'aide des agronomes et des conférenciers les améliorations qui assurent le progrès du cultivateur. En somme nous pouvons dire avec vérité que l'agriculture dans notre paroisse a fait un grand pas depuis cinq ans, grâce à notre Cercle de Fermières.

Maintenant si nous entrons dans le domaine particulier de la fermière, c'est-à-dire à son foyer, quels bienfaits cette oeuvre ne lui a-t-elle pas apportés. S'inspirant de sa devise: "Faire aimer l'existence en la rendant meilleure" et profitant des leçons et des conseils donnés si charitablement et si largement par les instructrices du département, elle sait faire régner le bonheur à son foyer en y apportant les qualités nécessaires à la ménagère, qualités qui sauront garder à la terre ses fils et ses filles. Le cercle lui a procuré d'immenses avantages pour s'instruire et se perfectionner dans l'art ménager.

Démonstrations et instructions de toutes sortes, revues et bulletins publiés spécialement pour elle, concours et expositions de travaux domestiques qui ont contribué à faire revivre les anciennes traditions qui feront la force de la race et la richesse de la nation. Le rouet et le métier, abandonnés depuis quelques années, ont repris leur activité et nos jeunes fermières toujours si habiles se font un honneur de fabriquer de leurs mains les chaudes couvertures et les étoffes qui serviront à habiller la famille. Les sacs de graine de lin, envoyés si généreusement par le Ministère de l'Agriculture il y a deux ans, ont remis en vigueur la bonne toile du pays pour laquelle nos fermières ont obtenu le deuxième prix à la dernière exposition provinciale.

Il ne faut pas oublier non plus les vertus d'ordre social que l'on apprend à pratiquer dans un Cercle de Fermières. La charité et le dévouement étant le seul moteur qui le fait marcher, il n'est pas étonnant de voir tous les membres unis comme une même famille, s'aimant comme des soeurs et s'aidant mutuellement.

Cette histoire de notre Cercle est celle de tous les Cercles; en la publiant nous le faisons à l'honneur du Ministère qui a fondé et soutenu cette oeuvre, avec l'espoir qu'il continuera à lui accorder sa protection dans l'avenir. Nous la publions aussi à la gloire de notre dévoué directeur M. Desilets, à qui revient le grand mérite de tout le bien accompli par les Cercles de Fermières; à lui toute notre reconnaissance. Nous devons des remerciements à tous ceux qui nous ont aidés, particulièrement à notre vénérable aumônier et à notre agronome dévoué M. Brunel. A tous nos bienfaiteurs, nous disons un cordial merci !

Après le programme des discours, on procéda à une vente de gâteaux qui eut pour effet d'augmenter les finances du Cercle; la distribution des prix termina cette séance à la satisfaction des fermières qui s'en retournèrent enchantées de cette journée dont le souvenir restera longtemps gravé dans leur mémoire.

Marie LABRECQUE,

secrétaire.

EXPOSITION DU CERCLE DES FERMIERES DE ST-GERMAIN DE GRANTHAM

La semaine dernière a eu lieu à St-Germain de Grantham, comté de Drummond, l'exposition du Cercle des Fermières de l'endroit.

Cette exposition a eu lieu dans le soubassement de l'église et a attiré un très grand nombre de personnes.

Bien que ce cercle n'en soit qu'à sa seconde année, il a remporté le deuxième prix à l'exposition de Québec.

Les organisateurs ont droit à de chaleureuses félicitations pour le travail et le dévouement qu'elles se sont imposés. Les exhibits étaient riches et nombreux et se divisaient en trois catégories: Ceux de l'art culinaire, ceux des travaux domestiques depuis la catalogne et le toile du pays jusqu'aux broderies les plus fines et les plus riches, et ceux de la culture potagère. Les juges de ces divers exhibits qui avaient une tâche des plus délicates à remplir étaient Mlle Durand et M. Bégin du Département de l'Agriculture de Québec, et M. Arthur Tremblay, agronome du comté de Drummond, qui tous n'ont pas manqué de faire aux exposantes des éloges bien mérités.

Dans l'après-midi eut lieu la visite des exhibits par un nombre considérable de personnes venues non seulement de St-Germain, mais de tout le comté. Il y eut ensuite discours par M. le Chanoine Grenier, M. Hector Laferté, M.P.P. et M. le notaire Moisan, maire de Drummondville.

Applaudi à outrance, M. Laferté remercie le curé de sa paroisse de ses bonnes paroles et il donne à son tour de sages conseils aux fermières, leur indiquant le moyen de faire aimer davantage la terre à leurs enfants. Il fait une revue des progrès accomplis en agriculture pendant ces dernières années, met son auditoire en garde contre les luttes de classe et s'élève avec force et énergie contre ceux qui sèment partout la discorde, dénigrent notre province, nos hommes publics et nos institutions et contribuent à décourager ceux qui veulent rester attachés au sol.

Après les discours, il y eut une vente à l'enchère, qui a rapporté un fort joli succès.

Des prix spéciaux avaient été offerts par M. le chanoine Grenier, M. le vicaire Laforest, M. N.-K. Laflamme, M.P., et M. Hector Laferté, M. P.P.

Près de soixante fermières avaient exposé non seulement un, mais plusieurs exhibits, et encore une fois les organisatrices ont raison d'être fières du succès obtenu.

EXPOSITION DU CERCLE DES FERMIERES DE SAYABEC

L'exposition du cercle des fermières de Sayabec a eu lieu le 17 courant. Comme par

les années précédentes cette exposition a été un succès. De nombreux et beaux exhibits ont été exposés et admirés des juges et des visiteurs.

Les fermières peu nombreuses encore, au nombre de 65 ont néanmoins exposé 200 exhibits, qui ont été placés avec art dans la salle publique, où a eu lieu l'exposition en cette circonstance, cette belle grande salle a été décorée avec bon goût. Rien n'était plus beau à voir que cette décoration faite de verdure, de fleurs, d'épis de blé et de feuilles d'érables.

Mlle M.-A. Lemieux, instructrice officielle du ministère de l'Agriculture a jugé avec une rare compétence les travaux domestiques.

M. Rinfret, agronome et M. Gauthier, son assistant, ont jugé les volailles et les produits des jardins avec une grande impartialité.

Toute la journée une foule considérable n'a cessé de visiter, encourageant ainsi de leur présence et de leur admiration le zèle, le travail, la bonne volonté de nos fermières de Sayabec.

A sept heures, un grand nombre de personnes se sont réunies et M. Saindon, curé de la paroisse et aumônier du cercle, a adressé la parole. Il a en termes choisis félicité et encouragé les fermières, il a su nous démontrer comment était nécessaire le travail manuel, la culture des plantes potagères et enfin le travail domestique sous toutes ses formes. Il nous a aussi démontré l'utilité des cercles de Fermières qui sont un puissant encouragement et un fécond stimulant pour ces travaux.

Mademoiselle Lemieux a aussi en termes délicats félicité les fermières de leur bon travail, de la beauté des exhibits, du bon goût, des arrangements et de l'esprit d'entente qui règne dans le Cercle.

Après avoir fait la lecture des prix, et nous avoir fait avec tact les remarques sur la manière de juger les exhibits, mademoiselle Lemieux nous a donné les conseils nécessaires et judicieux qui nous seront utiles à une prochaine exposition, et nous a appris, à notre grande joie, que le Cercle des Fermières de Sayabec avait obtenu le 4ème prix pour les tapis de fantaisie, à l'exposition provinciale. Distinction qui est toute à l'honneur des fermières de Sayabec qui en sont encore presque à leur début.

LA SECRETAIRE

AU CERCLE DE RIVIERE-OUELLE

On croit sans doute que le Cercle des Fermières de notre paroisse privé de sa salle de réunion va rester inactif. Qu'on se détrompe, l'école modèle du village est devenue le lieu de nos réunions, et, semblable à une ruche, chaque ouvrière y fait sa bonne part.

En juillet, le bureau de direction organisait un pique-nique à la grève de St-Denis; celles qui y prirent part passèrent une agréable journée sur la plage.

Le 6 août, 7 automobiles emportant plus de 25 fermières, quittaient joyeusement la Rivière-Ouelle pour une excursion à la Ferme Expérimentale de Ste-Anne, où nous passâmes une journée à la fois agréable et intéressante. Les conférences, conseils et remarques reçus là seront sans doute mis en pratique par les Fermières.

Le 30 août avait lieu le Concours de tapis, organisé dans le but de préparer un exhibit collectif pour l'Exposition provinciale. Ce fut, on peut dire, un véritable succès, puisque notre cercle occupe un rang assez honorable parmi ses frères.

Les 21 et 22 septembre, le Cercle des Fermières tenait sa troisième exposition annuelle. Cette exposition coïncidait avec la première du Cercle agricole. C'est dire que ce fut une vraie fête de famille où tout le monde était intéressé.

Toutes les sections de la culture potagère, de la grande culture, du verger y étaient représentées. Au parc des animaux, on pouvait voir de beaux types de races diverses.

Chez les Fermières, cette exposition n'en cédait à rien aux précédentes, tant par la qualité que par la quantité des exhibits. C'était vraiment beau de voir s'étaler sur les tables les belles étoffes, flanelles et toiles du pays pendant que sur les cordes de chaudes couvertures, de bons bas, gants, mitaines, gilets et cravates nous promettent de nous protéger contre les rigueurs du froid qui s'annonce déjà.

L'art culinaire et les travaux de fantaisie figuraient aussi très bien.

De nombreux visiteurs et visiteuses circulèrent dans les salles pendant toute la journée du 22 septembre.

Parmi les personnages distingués qui nous ont honorés de leur visite, mentionnons : MM. S. Théberge, curé de R.-Ouelle; H. Guy, curé de St-André; H. Bois, préfet des études à l'Ecole d'Agriculture; MM. A. Lévesque,

Bourque et Jacques, professeurs au Collège de Ste-Anne; MM. les députés Georges Bouchard, M.P.P., et Nérée Morin, M.P.P., M. J.-A. Ste-Marie et M. Renaud de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne, les Dames Religieuses, accompagnées de leurs élèves; un grand nombre de nos sœurs fermières de St-Denis et de St-André, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Dans l'après-midi, de beaux discours d'encouragement et de félicitations furent prononcés par les dignitaires ci-haut mentionnés, la liste des prix fut lue par M. St-Hilaire, agronome, qui lui aussi félicita et encouragea l'oeuvre des deux cercles.

Chacun s'en retourna emportant un bien doux souvenir de cette inoubliable journée.

A tous ceux qui ont contribué au succès de cette double exposition, soit en aidant à l'organisation, soit en visitant, soit en donnant des prix spéciaux, nous disons un merci cordial.

A la liste de visiteurs permettez-moi d'ajouter les noms des juges: MM. Lalemant, professeur en horticulture, qui jugea les légumes, et L. de Gonzague Fortin.

Mlle Couturier, institutrice du Ministère, jugea les travaux domestiques et l'art culinaire.

AU CERCLE DE ST-CUTHBERT

Le 9 juillet avait lieu la réunion réglementaire de notre Cercle, M. E. Maselle, agronome, a bien voulu nous faire l'honneur de présider l'assemblée, il a su, comme il sait toujours si bien le faire, en termes très appropriés, intéresser vivement l'assemblée composée d'une soixantaine de membres.

Révde Soeur M. Ignace, Supérieure de notre Pensionnat avec deux de ses distinguées compagnes, nous accordait la faveur de juger notre petit concours de tabliers de ménage, les exhibits étaient au nombre de 20.

M. Marseille, notre directeur, dont la générosité ne se laisse pas surpasser a bien voulu donner un prix spécial, le Cercle en ayant accordé déjà 5, le mérite des concurrentes fut récompensé et toutes ont été très satisfaites. Mlle Laferrière, secrétaire, aidée de quelques dames du Cercle avaient décoré la salle et habilement exposé les jolis tabliers. Mme Jos. Sylvestre, présidente de notre Cercle a su en termes heureux remercier tous et chacun.

Une réunion semblable est de nature à resserrer d'avantage les liens d'amitié fraternelle qui nous unissent, depuis deux ou trois mois, notre Cercle qui était en train d'agoniser a repris vigueur et s'est accru de 25 membres actifs.

Une FERMIERE.

AU CERCLE DE STANSTEAD

Un simple coup d'oeil sur ce rapport annonce la pauvreté absolue. Les Fermières qui ne pouvaient pas cette année s'occuper des oeufs et qui n'ont pas eu la chance de gagner une ruche, aimeraient cependant jouir de quelques avantages. Nous ferons dimanche, le 12 juillet, un dîner champêtre chez Mme la Directrice Régionale; si nous faisons quelques sous, ils seront employés à l'achat de 200 boîtes de ferblanc pour distribuer gratuitement aux membres, étant 25, nous aurons ainsi chacune 8 boîtes. Si le Département d'Agriculture a la générosité de nous faire quelque don, une machine à tricoter est ce dont nous avons le plus besoin pour le moment. Plusieurs d'entre nous vont travailler en dehors pour aider leurs maris à payer les taxes, acheter grains de semence, etc., nous avons cependant assez d'ouvrage sur les fermes, mais depuis 4 ou 5 ans il faut faire contre mauvaise fortune bon coeur et gagner ici et là, quand nous le pouvons.

Nous inspirant du Proverbe, les petits ruisseaux font les grandes rivières, nous espérons que l'appui généreux du Département nous aidera à progresser.

D'avance nous vous offrons nos sincères remerciements.

Mme L. MARION,

Juillet 1925

secrétaire.

A NOTRE-DAME DU LAC

A la dernière assemblée de notre Cercle de Fermières, nous étions presque au complet; quelques-unes de nos membres seulement manquaient à l'appel, étant retenues chez elles pour des raisons bien valables. Tout en étant éloignées, toutes nos fermières sont bien dévouées et toujours bien assidues aux assemblées régulières. Nous comptons déjà 58 membres dans notre cercle, et bien intéressées. Nous eûmes au mois d'août, un

concours de tapis, et toutes ont remporté un franc succès. Après ce concours nous envoyions nos ouvrages à l'exposition de Québec.

Vers le 20 avril dernier, nous avions le plaisir d'avoir la visite parmi nous, de M. L.M. Gagnon, et il y avait salle comble, pour entendre cet éloquent orateur, qui sait toujours intéresser son auditoire. Notre conférencier nous a entretenues avec chaleur et conviction, sur nos belles industries canadiennes, telles que métiers à tisser, rouet et étoffes du pays, toile de lin, etc.

Tous ont gardé un très bon souvenir de cette causerie, et espérons que chacune saura mettre à profit ces précieux enseignements. M. Morissette, qui accompagnait M. Gagnon, nous a fait voir, à l'aide de projections lumineuses, la manière d'enjoliver nos maisons. M. l'agronome, toujours ponctuel à se rendre à nos invitations, accompagnait nos visiteurs. Tout promet que le Cercle de Notre-Dame du Lac marchera de succès en succès."

Une FERMIERE.

AU CERCLE DE SAINT-MAURICE

La date du 15 septembre 1925, restera mémorable dans le Journal de la Fermière du Cercle de St-Maurice. Par la tenue de sa première Exposition locale, qui a été un vrai succès. D'après les juges envoyés par le Ministère de l'Agriculture. Le rapport en particulier de Mlle Durand, qui a déclaré, en toute sincérité, n'avoir jamais vu aussi belle exposition locale.

Plusieurs visiteurs étrangers nous ont aussi honorés de leur présence, et ne nous ont point ménagé leur félicitation, pour un si beau succès. De même que tous les paroissiens qui se disaient en retournant, les uns aux autres, on aurait jamais penser que c'était si beau que cela.

A la demande de nos gens, il nous a fallu prolonger deux jours l'exposition pour permettre à un plus grand nombre de paroissiens de la visiter.

Le programme du Ministère de l'Agriculture pour l'exposition locale, a été rempli à la lettre. 25 Fermières ont figuré avec honneur dans les quatre classes suivantes: culture potagère, art culinaire, travaux domestiques et collections générales, comprenant une collection de conserves de fruits et légumes, de vin domestique, de miel et de fleurs.

Tous les exhibits étaient d'une grande propreté et bien présentées.

Par contre, un bon nombre de prix ont été décernés aux plus méritantes de chaque exhibit. Vers les quatre heures, du deuxième jour, une collation fut servie aux Fermières, avec les mets exposés dans l'art culinaire, c'est-à-dire qu'ils étaient excellents et tout à fait succulents.

Ce délicieux goûter fut présidé par le maire Bailly qui a su s'acquitter de sa tâche à merveille. Plusieurs santés furent proposées, des chansonnettes furent exécutées à la satisfaction de toutes. Enfin! c'est à regret qu'il a fallu mettre trêve au plaisir pour retourner à la besogne, emportant le meilleur souvenir de notre première exposition locale.

Donc, honneur à la Fermière des champs, St-Maurice, 17 sept. 1925.

Citons en passant, que le Cercle de St-Maurice est encore arrivé premier, cette année, à l'exposition des Trois-Rivières.

C'est donc un grand honneur pour toutes les Fermières qui en font partie.

La PRESIDENTE.

AU CERCLE DE RIMOUSKI

Dimanche le 5 avril 1925, à notre assemblée mensuelle, M. Ulyni Phaneuf, agronome officiel de Rimouski, nous a donné une conférence sur la culture potagère et l'aviculture. Il a bien su intéresser ceux qui étaient présents par ses paroles instructives.

Le 5 mai, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Louis-Marie Gagnon, instructeur E.E.D., qui nous a parlé de la fondation des cercles et des premiers temps de la colonie. Sa voix persuasive et pénétrante sut captiver l'attention des auditeurs. Il était accompagné de M. Joseph Morin qui donna de belles projections lumineuses.

Le 10 mai, avait lieu à la salle du Conseil, l'assemblée de nos Fermières.

Les articles suivants furent tirés au sort: deux pruniers, don de Mlle Marie-Anna St-Pierre, gagnés par Mme Albert Langlois et Mlle Juliette Lavoie.

Oeufs de canards pour incubation, don de Mme Charles Morneau et Mlle J. Eva Lavoie, gagnés par Mme Zénon Ouellet et Mme Albert Langlois.

Oeufs de poules pour incubation, don de Mlle Cécile Lavoie; gagnés par Mme Désiré Paré.

Quatre talles de groseilliers, don de Mme Albert St-Laurent; gagnées par Mme Albert Langlois, Mme Edouard Marceau, Mme Jos. Proulx, fils de Noël, Mlle M. Jeanne Banville.

Une talle de groseilliers, don de Mme Alfred St-Pierre; gagnée par Mlle Juliette Lavoie.

Trois racines de rhubarbe, don de Mme Jos. Proulx, fils de Noël, gagnées par Mme Albert Langlois, Mlles M. Anna St-Pierre et Germaine Canuel.

Paquets de graines de fleurs, don de Mme Zénon Ouellet, gagnée par Mmes Charles Morneau et Jos. Proulx, fils de Noël.

Talle de cassis, don de Mme Ernest Gagné à Mlle Marie-Anna Poirier.

Notre Cercle, qui ne compte pas encore trois années d'existence, a déjà rendu de grands services. Nos Fermières qui auparavant, vendaient leur laine ou l'échangeaient pour l'étoffe du magasin, la fabriquent elles-mêmes et se perfectionnent dans ce genre de travail comme dans celui de la fabrication du lin. Chacune possède un jardin à domicile et elles font des conserves de fruits et légumes de toutes sortes. Une serresseuse, achetée par le Cercle, en mars dernier, est à la disposition de toutes les fermières.

Des belles démonstrations de mise des viandes en conserve ont été données, depuis par M. Ulyni Phaneuf et Mlle la Secrétaire, dans tous les endroits de la paroisse.

Avant de finir, je dis aux membres actuels au revoir, et aux MM. Ulyni Phaneuf, Louis-Marie Gagnon et J. Morin, un cordial merci.

J. Eva LAVOIE,

Sec.-Trés.

AU CERCLE DE SAINT-PIE DE BAGOT

Tout silencieux qu'ait été le Cercle de St-Pie, il ne faut pas pour cela se le figurer dans l'ombre, au contraire, il a su tracer son sillon.

Il y a deux ans que sous une poussée irrésistible, déclanchée par Monsieur L. M. Gagnon, notre Cercle naissait, se développait, et grandissait. Qu'on me permette de donner un abrégé assez succinct de l'année 1924.

Le Cercle ouvre l'année avec le bureau de direction suivant: Présidente, Mme E. Choquette; Vice-Présidente, Mme A. Brais; Conseillères, Mme A. Robert, Mme A. Gaudette, Mme R. Poirier; Bibliothécaire-Lectrice, Mlle M. Perreault, Secrétaire-Trésorière, Mme G.

D. Morin; Aumônier, Monsieur le Vicaire D. Breton.

Le Bureau de direction a la main très heureuse en s'adjoignant dans la suite, Mlles Eva Quintal, Jeanne Gévry, Elizabeth Cadieux, Irène Beauregard, et Berthe Gévry, comme comité d'organisation.

Le 13 Février, de gentilles Fermières organisent une soirée de famille, à la salle publique pour fêter le nouveau bureau de direction, et ces bonnes organisatrices offrirent le joli cadeau de l'argent requis pour l'achat d'un drapeau. Plusieurs personnages de marque y assistent, entre autre M. le Vicaire Breton, M. le Vicaire Maurice, et M. R. Rousseau, agronome. Soirée inoubliable, au sujet de laquelle il me fait plaisir d'offrir des remerciements aux demoiselles qui en faisaient les frais.

A la mi-mars, ainsi qu'à d'autres différentes dates, il nous est donné de faire la connaissance de plusieurs apôtres de la classe agricole de Québec, MM. J. Morin, L. M. Gagnon, Mlles Duval, Laflamme, Durant, Couturier, Paré et Mme Lacroix, qui nous ont donné des séries de cours ménagers; tous ces cours étaient très-instructifs et suivis avec une assiduité réellement encourageante.

Puisqu'ici bas, toute chose donne toujours son épine ou sa rose, nous verrons le mois d'août fécond en tout ce que l'on voudra. Les Fermières ont le coeur grand, aussi font-elles la large part du pauvre, et des bonnes oeuvres; c'est à cette fin et, aussi pour relever ses finances, que le 7 d'août verra l'ouverture d'un grand bazar, qui ne fut qu'une suite de fêtes, et de réjouissances, n'est-ce pas avec le sucre... etc.

Le 9 au soir M. Marcile, notre député, et je peux ajouter notre papa, à Ottawa; M. J. E. Phaneuf, notre député et notre pourvoyeur à Québec, et M. R. Rousseau, agronome, toujours dévoué, furent les hôtes d'honneur à un banquet présidé par Monsieur l'aumônier Breton, M. et Mme E. Choquette, M. et Mme E. Tétreault, maire du village et M. A. Brais, maire de la paroisse, et maintenant préfet de notre comté, et Madame Brais.

Le 13, les Fermières se groupent encore pour faire réception à notre chef Monsieur A. Desilets, que je tiens à saluer ici d'un hommage tout spécial de la part du Cercle, qui consentit à venir prendre un dîner champêtre avec nous; M. Desilets sut nous intéresser dans une longue causerie sur son récent voyage en Europe, faisant ressortir les avantages de notre prospère pays sur ceux d'outremer; il fit aussi la comparaison de la

femme de nos campagnes, avec celles des Provinces françaises : "Aimons notre sort, femmes canadiennes, et, aimons bien aussi nos canadiens, puisqu'ils savent nous faire la vie si facile, et si heureuse."

Le 21 d'août, telle une ruche rayonnante de vie et d'activité, s'ouvre notre exposition locale. L'espace étant limité, je ne puis en dire tout ce que j'en désirerais. Les exhibits étaient nombreux et de haute qualité: laine, flanelle, catalogne, tricot, toile, broderie, dentelle, peinture, légumes, fleurs, miel, conserve, vins, liqueurs, beurre, pain, savon, sont d'autant d'industries domestiques, qui fleurissent dans notre paroisse. Malgré que l'orgueil soit au nombre des péchés capitaux, il était absolument justifiable que chaque exposante en ait une pointe, en visitant ce joli inventaire de richesses domestiques. Les exhibits furent jugés par Monsieur Rousseau, agronome, Mlle Paré, du Ministère de l'agriculture, et M. H. Lauzon de Valleyfield, à qui nous votons des remerciements, ainsi qu'aux nombreux visiteurs qui se sont intéressés à notre journée de concours, notamment: nos députés Marcile et Phaneuf, les messieurs du Clergé, les Révdes Soeurs de la Présentation et les Révds Frères du Sacré-Coeur.

Au delà de deux cents vingt dollars furent distribués en prix aux indistruées concurrentes; argent bien acquis s'il en est.

Les froids et les frimas du mois de décembre ne parviennent à calmer les activités de notre Cercle. Si les mois de septembre et d'octobre furent les mois des grandes largesses, décembre fut celui des économies. Le bureau de direction sait faire les choses royalement en fait de récompenses, mais, en fourmi prudente, dont elle est l'image; la Fermière sait aussi penser à amasser les fonds voulus pour la saison prochaine, donc: le 11 décembre, veillée de cartes payantes, qui réunit une belle assistance, sous la présidence de Mme Choquette et de M. le Curé Bonin, aumônier.

L'humble secrétaire tient ici à remercier le bureau de direction, et toutes les Fermières en général, de la jolie surprise qu'on lui fit en ce mois, sous forme de trois jolies pièces d'or sonnantes. Les Fermières ont le coeur grand et ont aussi un coeur d'or.

De cette année de travail, sachons dégager de fécondes leçons, afin que le cercle s'affirme de plus en plus, et, puisse par là, agrandir le champ de ses actions, et faire aimer davantage la saine vie des campagnes.

Dame G. D. MORIN,
du Cercle des Fermières de St-Pie.

Communications Officielles

UNE AIMABLE VISITE

Lors de l'Exposition Provinciale à Québec, cette année, nous avons le plaisir de saluer bon nombre de nos fermières les plus dévouées, entre autres un groupe de Lévis, de St-Henri et de St-Romuald; plusieurs de la Beauce et de Portneuf, et quelques-unes d'ailleurs.

Une excursion spéciale, venue en autobus, du comté de Terrebonne, amenait des Fermières de Ste-Thérèse, de St-Jérôme et de St-Janvier, dont notre Vice-présidente générale, Mme Mathias Ouellet. Le voyage, sous la direction de M. l'agronome officiel A. Landry, B.S.A., faisait cortège d'honneur au lauréat médaille d'or du Mérite Agricole de cette année, M. W. Hétu.

Nous avons aussi rencontré plusieurs religieuses directrices de nos écoles ménagères, notamment celles de Montebello.

Ces visites nous sont particulièrement agréables et nous souhaitons qu'à l'avenir, toutes les fermières de nos cercles et institutrices de nos écoles qui viennent à Québec, durant l'exposition, se fassent connaître et se présentent à nos bureaux dans le Palais de l'Agriculture. Nous serons très heureux de les guider dans leur visite de l'Exposition.

Anne-Marie VAILLANCOURT,
du Bureau de l'Economie Domestique.

EXECUTIF DU CONSEIL PROVINCIAL DES CERCLES DE FERMIERES

REUNION SPECIALE

Le 17 septembre dernier, dans les bureaux de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, avait lieu une réunion de l'Exécutif du Conseil Provincial, sous la présidence de M. A. Desilets, B.S.A., directeur des Cercles de Fermières.

Etaient présentes: Madame A. O. Comiré, de St-François du Lac, présidente du Conseil; Mme Mathias Ouellet du Cercle de St-Janvier, vice-présidente; Mlle A. M. Vaillancourt de Québec, secrétaire; Mmes J. A. Daoust et Hector Gauthier, Mlle A. Desjardins, du Cercle de St-Eustache.

Après en avoir conféré avec Mme Gérin-Lajoie et Mlle Lemoyne, présidente et secrétaire de la Fédération, à laquelle les Cercles sont affiliés, on décida de tenir une grande exposition d'industries domestiques dans la salle de la Fédération où les Cercles de Fermières ont leur pied-à-terre, et de laisser un dépôt de marchandises offertes à la clientèle montréalaise, durant toute l'année.

La vente commencera par une exposition ouverte au public du 17 au 24 octobre de cette année. Elle se clora par une seconde exposition à l'été après l'arrivée des touristes. L'exposition d'ouverture coïncidera avec la bénédiction solennelle du nouvel édifice de la Fédération. Toutes nos Fermières de la région y sont cordialement invitées.

La Secrétaire du Conseil,

Anne-Marie VAILLANCOURT.

AUX PRESIDENTES ET SECRETAIRES

AVIS IMPORTANT

Nous prions les Directrices des Cercles de Fermières de se méfier des étrangers qui s'autorisent faussement du gouvernement pour convoquer des réunions du Cercle ou pour proposer aux Fermières des achats et des ventes, des marchés hasardeux ou des contributions et qui font de belles histoires pour gagner la confiance des gens à leur profit personnel.

Les assemblées convoquées par les envoyés du Ministère de l'Agriculture sont toujours précédées d'une communication du Service de l'Economie Domestique ou d'une démarche de l'agronome officiel du district.

AVIS IMPORTANT

AUX SECRETAIRES DES CERCLES ET A
CELLES QUI NOUS TRANSMETTRONT
DES ABONNEMENTS.

Nous prions toutes celles qui nous transmettront des abonnements pour l'année 1926 de se servir des formules que nous leur avons expédiées; si vous en avez pas reçues, veuillez en faire la demande à l'administration. Il est très important de se servir de ces formules et de bien suivre les instructions qui sont données au bas de chaque feuillet et qui se lisent comme suit :

S. v. p. de bien mentionner le nom du bureau de poste où l'abonné devra recevoir son journal et faire une liste séparée pour les abonnés de chaque bureau de poste.

Les Cercles qui ne peuvent nous transmettre leurs listes d'abonnements avant le 15 décembre sont priés de nous donner approximativement, le nombre de revues qu'il leur faudra, pour la livraison de Janvier.

N. B.—N'envoyez pas de timbres en paiement d'abonnements. Faites vos chèques payables au pair à Québec. Les bons postaux sont préférables.

L'ADMINISTRATION.

"AU VIEUX QUEBEC"

LE COMPTOIR DE VENTE DES OUVRAGES
DOMESTIQUES

Nous sommes heureux de pouvoir dire que le comptoir de ventes des ouvrages domestiques, ouvert à Québec, 44 Côte de la Montagne, sous l'enseigne "Au Vieux Québec", a déjà attiré des centaines d'acheteurs et de visiteurs. Ouvert depuis la fin de Juin seulement, ce comptoir nous a permis de vendre une bonne quantité des ouvrages domestiques que les Fermières nous avaient confiés.

Le promoteur et propriétaire de ce magasin, M. Laurent Proulx, a décidé de faire les sacrifices nécessaires pour maintenir en fonction tout l'hiver le comptoir du "Vieux Québec". L'été nous amène la clientèle des touristes étrangers; nous espérons réussir à attirer les québécoises durant la morte-saison. C'est pourquoi il faut que les rayons soient bien garnis de belle et bonne marchandise : lainages, couvertures, bas, mitaines, gants, chandails, ceintures, bonnets, étoffes, etc., sans compter les tapis et garnitures de maisons.

D'autre part, nous nous permettons de demander aux vaillantes fermières de prendre bonne note des conseils qui suivent, en ce qui regarde les objets les plus recherchés par la clientèle voyageuse. Ce qui se vend le mieux, ce sont les tapis crochetés, de bon goût, avec dessins jolis et sobres, de couleurs bien choisies, brun clair ou foncé, noir, bleu et blanc. Ce sont aussi les belles couvertes de lit en laine, d'un seul morceau de préférence, à patrons divers; ce sont aussi les nappes, portières et serviettes en toile de lin écru, moyennement fines.

Puisque l'hiver est le temps propice aux industries domestiques, nous prions nos Fermières ingénieuses de préparer de bonne heure de bonnes quantités de ces travaux féminins. Et nous souhaitons que la plupart de nos fournisseuses se spécialisent dans les ouvrages qui leur plaisent particulièrement. En se spécialisant on se perfectionne et le travail y gagne en qualité comme en quantité.

Nous comptons faire une bonne saison de ventes durant l'été 1926, du 15 mai au 15 octobre, et nous croyons que les vaillantes fermières en seront largement bénéficiaires.

Mademoiselle POULIOT,
gérante du "Vieux Québec".

NOS FERMIERES AU SALON DU TERROIR
EXPOSITION PROVINCIALE DE 1925

Quelques jolis travaux des Fermières, qui envoient leurs ouvrages en consignment au Comptoir du "Vieux Québec", ont concouru dans la classe spéciale des arts décoratifs au Salon du Terroir, Exposition Provinciale de septembre. Les Fermières suivantes ont mérité des prix :

10—Mme Geo. Codaire, St-Paul d'Abbotsford...	\$10.00
20—Le Cercle des Fermières de St-Georges de Beauce...	8.00
30—Mme Philippe Caron, St-Pacôme de Kam...	6.00
40—Mme Omer Fortin, St-Henri de Lévis...	5.00
50—Mme Alphonse Rioux, Trois-Pistoles...	4.00
60—Mlle Bernadette Vallière, St-Henri de Lévis...	2.00

Nous félicitons ces heureuses gagnantes.

Louis-M. GAGNON,
Instructeur officiel.

LES CERCLES DE FERMIERES A L'EXPOSITION PROVINCIALE

RESULTAT DU CONCOURS 1925

Classe 213

SECTION I—TAPIS TISSES

CERCLES	Points	Prix
1—St-Denis, Kamouraska.	39	\$12.00
2—St-Germain Grat., Drum.	38	11.00
3—Nicolet, Cté Nicolet.	37 ½	10.00
4—Rivière-Ouelle, Kam.	37 ¼	9.00
5—St-Georges, Beauce.	37	8.00
6—St-Pierre, Montmagny.	36 ½	7.00
7—Trois-Pistoles, Tém.	36 ¼	6.00
8—St-Cuthbert, Cté Berthier	36	5.00
9—Ste-Martine, Cté Chatauguay.	35 ½	4.00
10—St-Anselme, Dorchester.	35 ¼	3.50
11—Rimouski, Cté Rimouski.	35	3.00
12—Rivière-du-Loup, Kam.	34 ¾	2.50
13—St-Isidore, Laprairie.	34 ½	1.50
14—Beauceville, Beauce.	34 ¼	1.00
15—Bonaventure.	34	
16—Sandy Bay, Matane.	34	
17—L'Islet, Cté L'Islet.	33	
18—Lévis.	33	
19—Princeville, Arthabaska.	33	
20—Montmagny, Cté Montm.	32	
21—St-André, Kam.	32	
22—St-Pierre, I. O.	32	
23—Rock Forest, Sherbrooke.	32	
24—Ste-Anne des Monts.	31	
25—L'Isle-Verte, Témiscouata.	30	
26—St-Donat, Rimouski.	26	
27—Sayabec, Matane.	22	
28—St-Flavien, Lotbinière.	22	
29—Plessisville, Mégantic.	17	
30—Gould Village, Compton.	8	

SECTION II—TAPIS AU CROCHET ET TRESSES

1—St-Denis, Kam.	36 1-2	\$10.00
2—St-Anselme, Dorch.	36	9.00
3—Rivière-Ouelle, Kam.	35 4-5	8.00
4—Riv. du Loup, Kam.	35 3-5	7.00
5—L'Islet, Cté L'Islet.	35 2-5	6.00
6—St-Pierre, Montm.	35 1-5	5.00
7—Trois-Pistoles, Tém.	35	4.00
8—Nicolet, Cté Nicolet.	34 1-2	3.50
9—St-Germain Grat.	34	3.00
10—Sandy Bay, Matane.	33 1-2	2.50
11—St-Cuthbert, Berthier.	33 1-4	2.00
12—St-André, Kam.	33	1.50
13—Ste-Anne des Monts.	32 1-2	1.00
14—Montmagny, Cté Mont.	32	
15—Beauceville, Beauce.	31	

16—St-Pierre, I. O.	31	
17—St-Donat, Rimouski.	31	
18—St-Isidore, Laprairie.	30	
19—Rock Forest, Sherbr.	30	
20—L'Isle Verte, Tém.	30	
21—St-Flavien, Lotb.	30	
22—Ste-Martine, Chat.	29	
23—St-Georges, Beauce.	27	
24—Bonaventure.	27	
25—Lévis.	26	
26—Princeville, Arthab.	24	
27—Plessisville, Még.	23	
28—Rimouski, Cté Rim.	22	
29—Sayabec, Matane.	19	
30—Gould Village, Comp.	16	

SECTION III—TAPIS DE FANTAISIE

1—L'Islet, Cté L'Islet.	20	\$16.00
2—St-Pierre, Montm.	19 ½	14.00
3—Rivière du Loup, Kam.	19 ¼	12.00
4—Sayabec, Matane.	19	11.00
5—Montmagny.	18 ¾	10.00
6—Rivière-Ouelle, Kam.	18 ½	9.00
7—St-André, Kam.	18 ¼	8.00
8—St-Cuthbert, Berthier.	18	7.00
9—St-Anselme, Dorchester	17 ½	6.00
10—St-Pierre, I. O.	17 ¼	5.00
11—Ste-Martine, Chateaug.	17	4.00
12—Plessisville, Mégantic.	16 ¾	3.00
13—St-Denis, Kam.	16 ½	2.00
14—Trois-Pistoles, Tém.	16 ¼	1.00
15—L'Isle-Verte, Tém.	16	
16—St-Isidore, Laprairie.	16	
17—Lévis, Cté Lévis.	16	
18—St-Germain, Grat.	15	
19—Sandy Bay, Matane.	15	
20—Ste-Anne des Monts.	14	
21—Nicolet, Cté Nicolet.	14	
22—Princeville, Arthab.	14	
23—Beauceville, Beauce.	10	
24—Rock Forest, Sherb.	10	
25—St-Flavien, Lotb.	10	
26—Bonaventure.	10	
27—Rimouski, Cté Rim.	10	
28—St-Georges, Beauce.	8	



LES ECOLES MENAGERES

EXPOSITION PROVINCIALE 1925

RESULTAT DU CONCOURS

Classe 215

SECTION I—(Couture à la main et machine, coupe, etc)

ECOLES MENAGERES	Points	Prix
1—Ste-Martine, Chat.	.65	\$10.00
2—St-Pie, Cté Bagot.	.64.5	9.50
3—Nominigüe, Cté Labelle. . . .	.64	8.50
4—Farnham, Missisquoi.	.63.8	7.50
5—Sorel, Cté Richelieu.	.63.7	6.50
6—Stanstead, P. Qué.	.63.6	5.50
7—St-Frs. du Lac, Yamaska. . . .	.63.5	5.00
8—St-Casimir, Portneuf.	.63.4	4.50
9—Acton-Vale, Cté Bagot.	.63	4.00
10—Hôtel-Dieu St-Vallier.	.61	3.50
11—Sutton, Cté Brome.	.60	2.50
12—Montebello, Cté Labelle. . . .	.59	2.00
13—St-Sylvestre, Lotbinière. . . .	.58	1.50
14—N. D. de Lorette, St-H.	.56	1.00
15—Ste-Ursule, Maskinongé.	.55.5	
16—St-Prosper, Dorchester.	.55	
17—Ste-Foy, Cté Québec.	.48	
18—Lachute, Argenteuil.	.42	
19—Ste-Anne des Monts.	.41	
20—Papineauville, Cté Papin. . . .	.38	
21—St-Isidore, Dorchester.	.0	

SECTION II—TRICOTS DE LAINE

1—Ste-Martine, Chat.	.57.5	\$9.50
2—St-Foy, Cté Québec.	.57.3	9.00
3—St-Casimir, Portneuf.	.57	8.50
4—Nominigüe, Labelle.	.56	8.00
5—Farnham, Missisquoi.	.55	7.00
6—N.-D. de Lorette, St-H.	.54	6.00
7—Montebello, Labelle.	.53.5	5.00
8—St-Pie, Cté Bagot.	.53.5	4.00
9—Hôtel-Dieu St-Vallier.	.53	3.00
10—Sorel, Cté Richelieu.	.52	2.00
11—Ste-Ursule, Mask.	.50	1.00
12—Sutton, Cté Brome.	.47	
13—Papineauville, Papineau. . . .	.46	
14—Stanstead, P. Q.	.45	
15—Ste-Anne des Monts.	.42.5	
16—Acton Vale, Cté Bagot.	.42	
17—St-Isidore, Dorc.	.41	
18—St-Frs. du Lac, Yam.	.37	
19—Lachute, Argenteuil.	.34	
20—St-Prosper, Dorchester.	.33	
21—St-Sylvestre, Lotb.	.24	

SECTION III—TRICOTS DE FIL ET BRODERIES

1—St-Casimir, Portneuf.	.47.5	7.00
2—Farnham, Missisquoi.	.47	6.00
3—Ste-Martine, Chat.	.46	5.00
4—Hôtel-Dieu St-Vallier.	.45	4.50
5—Montebello, Labelle.	.44.5	4.00
6—Sorel, Cté Richelieu.	.44.2	3.00
7—Acton Vale, Cté Bagot.	.44	2.00
8—Nominigüe, Labelle.	.42.5	1.50
9—Ste-Ursule, Mask.	.42	1.00
10—St-Sylvestre, Lotb.	.40.5	
11—St-Frs. du Lac, Yam.	.40	
12—Stanstead, P. Q.	.39	
13—St-Pie de Bagot.	.38	
14—N.-D. de Lorette, St-H.	.36	
15—Lachute, Argenteuil.	.32.5	
16—Ste-Foy, Cté Québec.	.32	
17—Sutton, Cté Brome.	.29	
18—Papineauville, Papineau. . . .	.25	
19—St-Isidore, Dorc.	.21	
20—St-Prosper, Dorc.	.17	
21—Ste-Anne des Monts.	.17	

EXPOSITIONS REGIONALES

A côté du rapport de l'Exposition Provinciale, il nous fait plaisir de noter le succès de nos cerocles aux expositions de Trois-Rivières et de Sherbrooke.

Cet appel régional avait pour but de faire connaître leurs travaux pratiques aux visiteurs qui ne pouvaient se rendre à Québec, et par suite favoriser l'écoulement de ces produits dans toute la province.

Les Fermières se sont montrées heureuses de cette attention par la part active prise à ces concours; aussi les comités d'organisation des régions respectives voudront bien accepter, par notre intermédiaire, un cordial merci pour les valeurs appréciables accordées aux exposantes et l'accueil bienveillant avec lequel ils ont fourni si généreusement de l'espace, donnant la satisfaction d'étaler les exhibits avec avantage.

L'expertise, faite par Mlle Lemieux et M. M.-L. Gagnon, a donné le résultat suivant :

TROIS-RIVIERES

	Points
Saint-Maurice, Cté Champlain.	95 sur 100
Champlain, Cté Champlain.	.89 sur 100
Nicolet, Cté Nicolet.	.84 sur 100
St-Cuthbert, Cté Berthier.	.75 sur 100

SHERBROOKE

C'est la première année que des Cercles de Fermières prenaient part à l'Exposition de Sherbrooke :—

	Points
St-Anselme, Cté Dorchester. . . .	94 sur 100
Beauceville, Cté Beauce.	86 sur 100
St-Isidore, Cté Laprairie.	85 sur 100
Ste-Martine, Cté Chateauguay. . . .	84 sur 100
Rock Forest, Cté Sherbrooke. . . .	74 sur 100

St-Georges, Cté Beauce.71 sur 100
St-Frs. Xavier, Cté Richmond. . .70 sur 100
Gould, Cté Compton.40 sur 100

Les Cercles se rappelleront qu'il y a beaucoup plus d'avantages à remplir toutes les sections du programme lors même que les travaux ne sont pas de toute première qualité que de concourir dans une partie des sections seulement.

Marie-Anna LEMIEUX,

Insp. des Cercles.

AUX BONS CANADIENS FRANÇAIS

*Ah! ne quittez donc pas, braves gens du pays,
Ne quittez pas le sol choisi par vos ancêtres,
Le petit coin de terre où vous règne en maîtres
Et la blanche maison qu'entourent les taillis.*

*Ne quittez pas, non plus, les érables vieillis,
Témoins de votre enfance ainsi que les grands hêtres
Sous lesquels vos enfants, robustes petits êtres
Imitent des oiseaux le charmant gazouillis.*

*Vous partiriez, hélas! pour la ville incertaine
Quand vous avez ici l'air libre de la plaine
Que le soleil colore à la chute du jour ?*

*Reprenez, laboureurs, la tâche abandonnée
Et quand viendra pour vous la dernière journée
Vos fils continueront l'oeuvre auguste, à leur tour !*

FERNANDE GENEST.

Un Concours Attrayant

POUR NOS AMIES ABONNEMENTS DE 1926

"La Bonne Fermière" offre des récompenses plus généreuses que jamais à ceux et à celles qui lui enverront des abonnements et des renouvellements pour un an. Nous prions les concurrentes, secrétaires des Cercles et autres, de commencer leur propagande immédiatement et de nous envoyer leurs résultats pour le 15 de décembre de cette année, afin que nous puissions compléter nos listes d'envoi de la revue avant le 1er de janvier 1926.

Les prix suivants sont offerts :—

1er Prix.—Pour le plus grand nombre d'abonnements et renouvellements, dont douze au moins en-dehors d'un Cercle de Fermières :—Prime: une horloge cathédrale en ivoire sculptée, style gothique, de 16 pcs de hauteur, véritable objet d'art, dû au talent d'un artiste religieux; valeur de \$25.00.

2ème Prix.—Aux mêmes conditions que précédemment, pour la concurrente qui viendra ensuite par le nombre d'abonnements :—Prime: un coussin artistique en satin, délicat paysage peint à l'huile, par une artiste canadienne; valeur de \$20.

3ème Prix.—Aux mêmes conditions encore, pour la concurrente qui viendra en troisième lieu par le nombre d'abonnements :—Prime: un tableau de peinture, à l'huile, par un artiste québécois; valeur de \$15.00.

80 Prix.—A gagner par toute personne qui nous enverra au moins 30 abonnements ou renouvellements, des membres d'un Cercle de Fermières, avec 5 abonnements nouveaux en dehors du Cercle.—Primes: de jolis paniers de rue et paniers à ouvrage, d'une valeur de \$2.00 à \$3.00, selon le nombre d'abonnés dépassant les chiffres ci-haut.

Les concurrentes sont priées de nous demander dès maintenant des blancs de listes pour inscrire les abonnements.

Joseph Morin

Administrateur de "La Bonne Fermière"

**328½, Rue Richelieu
QUEBEC, QUE.**

L'Avenir de Notre Commerce et de nos Industries est Entre nos Mains

NE CROYEZ PAS pratiquer l'économie en achetant des col-porteurs: les véritables occasions ne courent pas les rues. Inévitablement ils demandent un bon prix pour leur marchandise. Il leur faut agir ainsi afin de justifier les fabuleuses commissions qui leur sont payées. Si vous avez des doutes quant à l'énormité de cette commission, voici une de ces annonces familières paraissant de temps à autre dans les journaux et qui vous éclairera: "On demande de bons agents vendeurs à commission pouvant faire de \$8.00 à \$50.00 par jour. Ligne d'affaire aussi profitable qu'honorable."

Lorsque les choses en sont Rendues là, il est Grand Temps de Réagir

Accordez désormais votre patronage à votre marchand local. Il vous offre un service excellent. Il vous donne l'avantage de l'achat conditionnel avec privilège d'échange et tout cela avec garantie absolue de satisfaction entière ou argent remis. Cela n'a rien d'étonnant, si vous y réfléchissez, car votre marchand est ici pour y rester, il compte sur vous pour faire marcher son commerce et il a tout avantage à vous satisfaire.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère.

DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le Meilleur Intérêt de la Province de Québec.

Mentionnez toujours "La Bonne Fermière" en vous adressant à nos annonceurs.

ABONNEZ-VOUS A "L'APOTRE"

MAGAZINE CATHOLIQUE PUBLIE CHAQUE MOIS

"L'APOTRE" a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique.

"L'APOTRE" répond aux attaques dirigées contre l'Eglise catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée.

"L'APOTRE" veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Eglise, les questions d'apologétique, d'histoire, etc.

"L'APOTRE" publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

ILLUSTRATIONS NOMBREUSES ET VARIEES,

EPHEMERIDES CANADIENNES AU JOUR LE JOUR

NUMERO SPECIMEN ENVOYE SUR DEMANDE.

L'abonnement à "L'APOTRE", strictement payable d'avance est de \$2.00 au Canada, \$3.00 aux Etats-Unis.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous les abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

Adresser toute communication à

L'APOTRE :

103, Rue Ste-Anne,

Québec

Agents locaux demandés. Devront fournir un bon certificat d'honnêteté du curé de leur paroisse.

LE MIEL DE QUÉBEC LE MEILLEUR AU MONDE

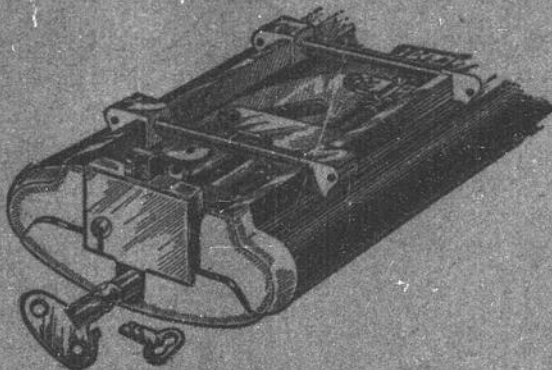
Si vous êtes désireux de manger du miel vraiment succulent, parfaitement pur et de qualité supérieure, achetez le miel vendu par le Comptoir de Vente de la Fédération Apicole. Exigez que le nom de "La Fédération Apicole" soit inscrit sur chacun des seaux à miel.

Si votre épicer n'a pas notre miel, écrivez à M. R. Fortier, Secrétaire de la Fédération Apicole, à 70 rue St-Augustin, Québec, qui s'empressera de vous faire expédier à des prix raisonnables, la quantité de miel demandée. Ainsi, vous serez certain d'avoir sur vos tables un aliment sain à la place de produits trop souvent frelatés.

APPORTEZ-NOUS EN TOUTE CONFIANCE VOS TRAVAUX LES PLUS DELICATS

Nous avons l'atelier le plus moderne et le mieux outillé dans Québec, pour tout genre d'impressions : Revues, Catalogues, Programmes, Circulaires, Entêtes de lettres, Factures, Prospectus, Cartes de visite, etc. Travaux en couleurs. Spécialités : Feuilles Mobiles, Livres blancs de toutes sortes.

Nous invitons spécialement les Cercles de Fermières à nous confier leurs travaux de luxe et nous leur offrons des prix de faveur. N'oubliez pas que nous sommes les imprimeurs de la revue.



ERNEST TREMBLAY

IMPRIMEUR-RELIEUR

146, RUE DU PONT,

QUEBEC.

TEL. SOIR 4822j — TEL. 4822w

MARIER & TREMBLAY LTEE

**PEINTRES - DECORATEURS
ET DOREURS**



MANUFACTURIERS DE MIROIRS
IMPORTATEURS DE VITRES "PLATE GLASS"
VITRERIE GENERALE POUR CONSTRUCTION
PEINTURE, HUILES, VERNIS, CADRES, MOULURES,
CHROMOS, GRAVURES, ETC, ETC.
MATERIEL POUR LES ARTISTES.

SPECIALITES : Réparation des gravures détériorées et des miroirs défectueux.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

ANGLE DES RUES DESFOSSES ET DU PONT, QUEBEC.

TELEPHONES 2162 et 2163

Mentionnez toujours "La Bonne Fermière" en vous adressant à nos annonceurs.

Cultivateurs ?

DESIREZ-VOUS EPARGNER SUR VOS ACHATS ?

SI OUI

ECRIVEZ DES AUJOURD'HUI A LA

Coopérative Fédérée
DE QUEBEC

**6-8-10-12, Rue du Port,
MONTREAL, QUE**

Qui est la Société Coopérative Centrale d'achat la plus ancienne et la mieux organisée de la Province.

Son Bureau de Direction est composé uniquement de cultivateurs.

Nous vous procurerons tout ce dont vous aurez besoin.

Ecrivez-nous pour de plus amples renseignements.

NE RETARDEZ-PAS



STE-THERESE, VILLE,

AUX FERMIERES

N'achetez que des bons rouets. Cette vignette représente ce qu'il y a de mieux au Canada étant de grande durée et garanti sous tous les rapports.

Demandez nos prix ; votre commande recevra notre attention toute particulière et spécialement les commandes des cercles de fermières.

CHARLES VEZINA

MANUFACTURIER DE ROUETS

:-:

Cté Terrebonne

Mentionnez toujours "La Bonne Fermière" en vous adressant à nos annonceurs.

L'EXCELLENCE DE LA QUALITE DES FAMEUX PRODUITS

"PURITAS"

Publiquement reconnue à la dernière exposition provinciale
aux côtés de nos plus forts concurrents de l'Ontario, nous avons
obtenu la plus haute récompense

LE GRAND PRIX

Nous n'avons pas de concurrents dans la
Province de Québec

Livre de cuisine illustré de 48 pages

Adressé sur demande à

"PURITAS" LIMITEE
177, RUE ST-DOMINIQUE



Proclamée ab-
solutement pure
et sans alun par
l'analyste en
chef du Domi-
nion.



En flocons crys-
taux 100 p. c. purs
plus de poussière
fond comme de la
neige.

LA FIERTE FRANÇAISE

193, RUE SAINT-JEAN, A QUÉBEC

Nos pères ne juraient que par les produits de France. Ils avaient bien
raison. Les produits de notre ancienne Mère Patrie ont toujours eu une
réputation d'excellence insurpassable. A **LA FIERTE FRANÇAISE** 193
rue St-Jean, Québec, on trouve quelques unes des meilleures marques :
parfums, savons, dentifrices, brosses à dents, papeterie de luxe et ordinaire,
superbes cartes postales; sujets religieux et profanes, articles pour le dessin,
crayons patriotiques, produits d'entretien, articles pour le bureau, pour les
écoles et une foule d'autres objets utiles dans tous les foyers.

Ecrivez-nous pour de plus amples détails ou mieux encore venez visiter
notre chic établissement.

La Fierté Française

193, RUE ST-JEAN,

QUÉBEC

Ministère de l'Agriculture

de la Province de Québec

L'Enseignement Agricole et Ménager

Outre les écoles d'agriculture et les écoles ménagères qui dispensent à la jeunesse rurale une formation correspondant aux besoins de notre temps, nous donnons largement les lumières de la science et de la technique, en agriculture et en économie domestique, aux hommes et aux femmes qui ont dépassé l'âge de l'école. L'assistance et l'intérêt à ces cours populaires démonstratifs augmentent d'année en année. Nous sommes convaincus que si le nombre des bras qui poussent la charrue et cueillent la moisson a diminué un peu, la plus-value des intelligences et des volontés éclairées oriente actuellement notre monde agricole vers un avenir des plus souriants pour le progrès économique de la province.

Les Industries Domestiques

Notre Service de l'Economie domestique peut se prévaloir de l'élan rapide donné depuis cinq ans aux industries textiles de la maison rurale. Des milliers de femmes ont suivi les leçons pratiques et les conseils qui leur sont donnés par nos spécialistes en cette matière. Chez les cercles de Fermières seulement, 2771 rouets et 181 métiers à tisser sont en fonction: leur production de tissus domestiques dépasse cette année une valeur de \$85,000. Les ouvrages fabriqués à domicile sont recherchés par la clientèle locale et surtout par les touristes. En promouvant ces petites industries, nous avons conscience de favoriser la santé et la bourse de nos ingénieuses fermières, de garder la jeune fille dans l'amour du travail au foyer domestique, et d'aider le cultivateur lui-même en apportant un complément rationnel et pratique à la culture du lin et à l'élevage du mouton.

Le Service de l'Economie Domestique

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
QUÉBEC.